

La Financière Sun Life annonce ses résultats du troisième trimestre de l'exercice 2017

L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la Financière Sun Life inc. pour la période close le 30 septembre 2017. Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. À partir du premier trimestre de 2017, nous avons cessé de présenter le bénéfice d'exploitation net ainsi que ses mesures connexes, le bénéfice d'exploitation par action et le rendement d'exploitation des capitaux propres. Les ajustements servant auparavant à calculer le bénéfice d'exploitation net continueront d'être utilisés dans le calcul du bénéfice net sous-jacent.

TORONTO, ONTARIO – (le 8 novembre 2017) – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2017, clos le 30 septembre. Le bénéfice net déclaré pour le troisième trimestre s'est établi à 817 M\$, tandis que le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 643 M\$.

	Résultats trimestriels		Cumul annuel	
	T3 17	T3 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	817	737	1 942	1 757
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾ (en millions de dollars)	643	639	1 905	1 775
Bénéfice par action déclaré ²⁾ (en dollars)	1,32	1,20	3,16	2,85
Bénéfice par action sous-jacent ^{1), 2)} (en dollars)	1,05	1,04	3,10	2,89
Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	16,2 %	15,4 %	12,8 %	12,4 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	12,7 %	13,4 %	12,6 %	12,5 %

- Le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le « ratio du MPRCE ») s'est établi à 232 % pour la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada »). Il a été de 252 % pour la Financière Sun Life inc., ce qui comprend de la trésorerie et d'autres actifs liquides de 1,5 G\$ pour la Financière Sun Life inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive³⁾.
- Au troisième trimestre de 2017, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie¹⁾ se sont chiffrées à 599 M\$, comparativement à 661 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au troisième trimestre de 2017, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine¹⁾ se sont chiffrées à 35,8 G\$, comparativement à 35,2 G\$ pour le troisième trimestre de 2016.
- L'actif géré à l'échelle mondiale s'est établi à 934 G\$, comparativement à 903 G\$ au 31 décembre 2016.
- Le dividende déclaré sur les actions ordinaires a augmenté de 0,02 \$ par action, passant à 0,455 \$ par action pour le trimestre.

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

²⁾ Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

³⁾ Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique E, « Solidité financière », du présent document.

« Notre troisième trimestre a été caractérisé par de solides bénéfices ainsi que d'importants progrès pour chacun de nos quatre piliers, a déclaré Dean Connor, président et chef de la direction de la Financière Sun Life. Nous sommes également heureux d'annoncer une augmentation de 2 cents de notre dividende versé sur les actions ordinaires. Au cours de l'exercice, nous avons augmenté notre dividende de 8 %, ce qui témoigne de nos perspectives de croissance continue, de notre solide situation sur le plan du capital et de notre engagement à respecter nos objectifs financiers à moyen terme. »

« Au cours du trimestre, plusieurs exemples sont venus démontrer la façon dont nous mettons en œuvre notre stratégie axée sur le client, a affirmé M. Connor. Au Canada, nos clients peuvent désormais acheter de l'assurance-vie en ligne en quelques minutes seulement grâce à Go Sun Life, et nous avons lancé Ella, un coach numérique interactif pouvant aider les clients à tirer le maximum de leurs régimes de garanties collectives et de retraite, a ajouté M. Connor. Aux États-Unis, nous avons amélioré nos capacités en ligne afin de rehausser l'expérience d'adhésion des participants à leurs garanties collectives, tandis qu'en Asie, nous avons amélioré le processus d'accueil de nos nouveaux clients. »

Points saillants financiers et opérationnels

Notre stratégie repose sur quatre piliers de croissance clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités. Les progrès réalisés à l'égard de ces piliers sont présentés en détail ci-dessous.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	T3 17						T3 16
	FSL Canada	FSL États-Unis	Gestion d'actif FSL	FSL Asie	Organisation internationale	Total	Total
Bénéfice net déclaré	340	195	185	93	4	817	737
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	222	161	204	90	(34)	643	639
Souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie ¹⁾	217	219	—	163	—	599	661
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	3 609	—	28 610	3 607	—	35 826	35 161

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Être un chef de file sur le marché canadien des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine

Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada s'est établi à 340 M\$ pour le trimestre, comparativement à 184 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'incidence favorable des marchés, en grande partie attribuable aux taux d'intérêt, ainsi que les modifications des hypothèses et les mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 222 M\$, comparativement à 226 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité, partiellement contrebalancés par les profits tirés des affaires nouvelles.

Nous avons enregistré une solide croissance des souscriptions groupe, les souscriptions réalisées par les Garanties collectives s'étant établies à 130 M\$, en hausse de 23 %, et celles des Régimes collectifs de retraite, à 2,3 G\$, en hausse de 53 % par rapport au troisième trimestre de 2016. Après avoir affiché de solides résultats au premier semestre, les souscriptions d'assurance individuelle ont ralenti pour s'établir à 87 M\$, soit une baisse de 15 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine ont augmenté de 5 % d'un exercice à l'autre pour s'établir à 1,3 G\$.

Au cours du trimestre, PMSL¹⁾ a annoncé l'acquisition de Gestion de fonds Excel Inc., société canadienne spécialisée dans la catégorie d'actifs des marchés émergents, ce qui augmentera l'actif géré d'environ 700 M\$. Cette acquisition vient compléter l'offre de produits de PMSL en plus de soutenir la croissance de nos affaires de gestion de patrimoine. L'acquisition devrait être conclue au début de 2018.

¹⁾ Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.

Nous avons continué de développer nos capacités numériques au cours du troisième trimestre, entre autres en lançant « Ella », un nouveau coach numérique interactif pour nos clients. Ella est conçue pour permettre à nos clients d'atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain en tirant le maximum de leurs régimes de garanties collectives et de retraite. Nous avons également lancé un processus de demande d'assurance en ligne, Go Sun Life, qui offre aux clients la souplesse nécessaire pour répondre à leurs besoins financiers et en matière de santé, en leur facilitant l'accès à des produits d'assurance.

Être un chef de file dans les secteurs des garanties collectives aux États-Unis et des solutions destinées à la clientèle fortunée à l'échelle internationale

Le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est établi à 195 M\$, en baisse de 20 % en monnaie locale par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, reflétant l'incidence moins favorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt, ainsi que les modifications des hypothèses et les mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 161 M\$, en hausse de 25 % en monnaie locale par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, reflétant les résultats plus favorables enregistrés au chapitre de la tarification aux Garanties collectives, alors que nos mesures de fixation des prix, nos investissements dans la gestion des règlements et nos initiatives sur le plan des charges continuent d'améliorer la rentabilité.

Les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives pour l'exercice ont diminué de 8 % en monnaie locale, reflétant la rigueur en matière de fixation des prix dont nous avons fait preuve durant l'exercice, y compris pour le trimestre considéré. Les souscriptions enregistrées au cours du trimestre reflètent également la baisse des souscriptions sur le marché des grandes entreprises, tandis que nous avons enregistré une croissance des souscriptions dans le marché des petites et moyennes entreprises. Les souscriptions d'assurance-vie de la Division International sont comparables à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, nous permettant de maintenir notre position de chef de file dans ce marché.

Nous avons apporté des améliorations à la plateforme d'adhésion des Garanties collectives afin d'offrir de nouvelles fonctionnalités, y compris la possibilité d'inscrire les nouveaux employés en ligne ainsi que des capacités numériques permettant d'offrir une expérience d'adhésion plus rapide et plus conviviale pour les clients. Nous nous préparons ainsi au quatrième trimestre, qui est le plus important de l'exercice en termes de souscriptions et d'adhésions. En octobre, nous avons lancé le nouveau réseau Sun Life Dental NetworkSM, qui compte environ 125 000 fournisseurs¹⁾, soit le plus grand réseau du genre aux États-Unis, marquant ainsi une nouvelle étape cruciale dans l'intégration des affaires d'assurance collective acquises. Nous avons également annoncé un partenariat de distribution de produits d'assurance en excédent de pertes avec Pareto Captive Services, ce qui permettra d'offrir davantage d'options sur le marché américain grandissant des régimes d'assurance-maladie autoassurés.

Être un chef de file dans la gestion d'actifs à l'échelle mondiale

Le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de Gestion d'actif FSL se sont chiffrés à 185 M\$ et à 204 M\$, respectivement, pour le troisième trimestre de 2017, soit des hausses respectives de 2 % et de 9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio de la marge d'exploitation avant impôt²⁾ de la MFS a augmenté pour s'établir à 41 %, principalement en raison de la hausse de l'actif net moyen et de l'incidence favorable des charges et des produits tirés des placements.

¹⁾ Selon les données de septembre 2017 de l'IGNITION Group.

²⁾ Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Gestion d'actif FSL a clôturé le troisième trimestre avec un actif géré de 648 G\$, qui se composait d'un actif de 591 G\$ (474 G\$ US) provenant de la MFS Investment Management (la « MFS ») et d'un actif de 57 G\$ provenant de Gestion Placements Sun Life (« GPSL »). Les sorties nettes de 2,7 G\$ US enregistrées par la MFS pour le trimestre ont été partiellement contrebalancées par les rentrées nettes de 1,5 G\$ enregistrées par GPSL.

Le rendement à long terme des fonds offerts aux particuliers par la MFS est demeuré solide, 84 %, 82 % et 95 % de l'actif s'inscrivant dans les organismes de placement collectif de la MFS destinés aux particuliers aux États-Unis se classant dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur 3, 5 et 10 ans, respectivement, au 30 septembre 2017.

Être un chef de file en Asie grâce à l'excellence de la distribution dans les marchés en forte expansion

Le bénéfice net déclaré de la FSL Asie s'est établi à 93 M\$, comparativement à 92 M\$ pour le troisième trimestre de 2016, reflétant la croissance du bénéfice net sous-jacent, contrebalancée par l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 90 M\$, comparativement à 80 M\$ pour le troisième trimestre de 2016, reflétant la croissance continue des affaires générant des revenus tirés d'honoraires ainsi que la hausse des profits tirés des activités de placement.

Les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL Asie sont demeurées stables par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, la croissance enregistrée sur la plupart des marchés ayant été contrebalancée par la baisse des souscriptions à Hong Kong et par l'incidence de la variation du dollar canadien. De solides souscriptions de 3,6 G\$ ont été réalisées en Asie au chapitre des produits de gestion de patrimoine, soit une hausse de 50 % par rapport à l'exercice précédent, attribuable à la croissance continue enregistrée par les organismes de placement collectif en Inde et aux Philippines.

Au cours du trimestre, la Sun Life Financial Indonesia a lancé une option *waqf*¹⁾ pour les produits d'assurance-vie conformes à la charia, afin de permettre à ses clients de planifier leur avenir financier tout en les aidant à respecter leurs croyances religieuses et à faire des dons de charité. La Sun Life Financial Indonesia est la première compagnie d'assurance-vie à offrir cette solution novatrice et conforme aux exigences du National Sharia Council de l'Indonesian Ulama Council et de l'Indonesia Waqf Board.

¹⁾ Une dotation versée par un musulman à une œuvre religieuse, éducative ou charitable.

À propos de la Financière Sun Life

La Financière Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises une gamme diversifiée de solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 30 septembre 2017, l'actif total géré des compagnies du groupe Financière Sun Life s'élevait à 934 G\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

A. Mode de présentation de nos résultats

Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : la Financière Sun Life Canada (la « FSL Canada »), la Financière Sun Life États-Unis (la « FSL États-Unis »), Gestion d'actif Financière Sun Life (« Gestion d'actif FSL »), la Financière Sun Life Asie (la « FSL Asie ») et l'Organisation internationale. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement) ainsi qu'à notre rapport de gestion annuel (le « rapport de gestion »). Nous préparons nos états financiers consolidés intermédiaires non audités selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé(e) conformément aux IFRS.

L'information contenue dans le présent document est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

1. Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non définies par les IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non définies par les IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non définies par les IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non définies par les IFRS ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux IFRS. La rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », présente des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non définies par les IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures selon les IFRS les plus proches. Nos rapports de gestion annuels et intermédiaires ainsi que les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », présentent également ces mesures financières non définies par les IFRS ainsi que des rapprochements.

2. Énoncés prospectifs

Certains énoncés du présent document constituent des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. On trouvera à la rubrique N, « Énoncés prospectifs », du présent document des renseignements supplémentaires concernant les énoncés prospectifs et les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, estimations, attentes et prévisions soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans de tels énoncés prospectifs.

3. Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires, à nos rapports de gestion annuels et intermédiaires et à notre notice annuelle. Ces documents sont déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-K. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse www.sec.gov.

B. Sommaire financier

		Résultats trimestriels			Cumul annuel	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)		T3 17	T2 17	T3 16	2017	2016
Rentabilité	Bénéfice net (perte nette)					
	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	817	574	737	1 942	1 757
	Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	643	689	639	1 905	1 775
	Bénéfice dilué par action (en dollars)					
	Bénéfice par action déclaré (dilué)	1,32	0,93	1,20	3,16	2,85
	Bénéfice par action sous-jacent (dilué) ¹⁾	1,05	1,12	1,04	3,10	2,89
	Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)	1,33	0,93	1,20	3,17	2,87
	Rendement des capitaux propres (en %)					
Croissance	Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	16,2 %	11,4 %	15,4 %	12,8 %	12,4 %
	Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	12,7 %	13,7 %	13,4 %	12,6 %	12,5 %
	Souscriptions					
	Souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie ¹⁾	599	565	661	1 936	1 687
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	35 826	36 582	35 161	110 014	101 069
	Primes et versements					
	Produits tirés des primes nets	3 716	3 923	3 888	11 203	10 629
	Versements liés aux fonds distincts	2 235	2 506	2 294	8 178	7 859
	Souscriptions de titres d'organismes de placement collectif ¹⁾	20 721	21 285	23 115	66 186	62 384
	Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	11 674	11 855	9 256	32 923	30 007
	Équivalents de primes et de versements SAS (services administratifs seulement)	1 805	1 701	1 623	5 224	5 158
	Total des primes et versements ¹⁾	40 151	41 270	40 176	123 714	116 037
	Actif géré					
	Actif du fonds général	158 757	161 755	164 321	158 757	164 321
	Actif des fonds distincts	102 237	102 066	95 386	102 237	95 386
	Actif des organismes de placement collectif, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	672 601	680 000	648 393	672 601	648 393
	Total de l'actif géré ¹⁾	933 595	943 821	908 100	933 595	908 100
Solidité financière	Ratios du MPRCE²⁾					
	Financière Sun Life	252 %	248 %	247 %	252 %	247 %
	Sun Life du Canada	232 %	229 %	221 %	232 %	221 %
	Ratio de levier financier¹⁾	22,5 %	22,5 %	25,6 %	22,5 %	25,6 %
	Dividendes					
	Ratio de distribution ¹⁾	41 %	39 %	39 %	42 %	42 %
	Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,435	0,435	0,405	1,290	1,200
	Capital					
	Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ³⁾	3 736	3 736	4 533	3 736	4 533
	Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	633	628	351	633	351
	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	22 298	22 316	21 604	22 298	21 604
	Total du capital	26 667	26 680	26 488	26 667	26 488
	Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	613	614	613	613	613
	Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)	611,9	613,7	612,9	611,9	612,9

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

²⁾ Ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le « ratio du MPRCE »).

³⁾ Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires en vertu des IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Gestion du capital et des liquidités – Capital » de notre rapport de gestion annuel de 2016.

C. Rentabilité

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net déclaré et de notre bénéfice net sous-jacent, ainsi que l'incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

(en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 17	T2 17	T3 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré	817	574	737	1 942	1 757
Incidence des marchés ¹⁾	113	(74)	57	50	(55)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	103	11	54	115	35
Autres ajustements ¹⁾	(42)	(52)	(13)	(128)	2
Bénéfice net sous-jacent¹⁾	643	689	639	1 905	1 775
Rendement des capitaux propres déclaré¹⁾	16,2 %	11,4 %	15,4 %	12,8 %	12,4 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent¹⁾	12,7 %	13,7 %	13,4 %	12,6 %	12,5 %

Incidence d'autres éléments importants sur le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent

Éléments relatifs aux résultats²⁾

Incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance	12	41	56	71	139
Mortalité	30	8	(23)	59	(10)
Morbidité	3	18	(1)	15	(10)
Crédit	22	25	22	51	42
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	(12)	(10)	(3)	(37)	(4)
Charges	(20)	(11)	(24)	(38)	(48)
Autres	(2)	(7)	23	(19)	17

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016

Notre bénéfice net déclaré s'est chiffré à 817 M\$ au troisième trimestre de 2017, comparativement à 737 M\$ au troisième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 643 M\$ au troisième trimestre de 2017, comparativement à 639 M\$ au troisième trimestre de 2016. Le bénéfice net déclaré reflète l'incidence favorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt et à la variation de la juste valeur des biens immobiliers, ainsi que l'incidence favorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, partiellement contrebalancées par l'incidence défavorable de la variation du dollar canadien et d'autres ajustements comparativement au troisième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent reflète les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité, la croissance des produits tirés des honoraires enregistrée par nos affaires de gestion de patrimoine et les profits tirés des affaires nouvelles, partiellement contrebalancés par la diminution des profits tirés des activités de placement.

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés pour le troisième trimestre de 2017, comparativement au troisième trimestre de 2016, reflète les variations favorables des taux d'intérêt et des écarts de taux ainsi que de la juste valeur des biens immobiliers. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de l'incidence des marchés.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

En raison de la nature à long terme de nos activités, nous posons certains jugements fondés sur des hypothèses et des estimations en vue d'évaluer nos obligations envers les titulaires de contrat. L'évaluation de ces obligations est comptabilisée dans nos états financiers à titre de passifs relatifs aux contrats d'assurance et de passifs relatifs aux contrats de placement, et elle exige que nous formulions des hypothèses en ce qui concerne le rendement des marchés des actions, les taux d'intérêt, les défauts de paiement, les taux de mortalité et de morbidité, les déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, les charges, l'inflation et d'autres facteurs pour la période complète d'existence de nos contrats. Nous examinons ces hypothèses chaque année, généralement au troisième trimestre, et les mettons à jour au besoin. Nous comparons nos résultats réels pour la période considérée ainsi que pour les périodes antérieures à nos hypothèses dans le cadre de cet examen annuel.

L'incidence nette des modifications des hypothèses et des mesures de la direction a entraîné une augmentation de 103 M\$ du bénéfice net déclaré au troisième trimestre de 2017, comparativement à une augmentation de 54 M\$ au troisième trimestre de 2016.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction, classées par type

Le tableau suivant présente l'incidence des modifications des hypothèses et des mesures de la direction sur notre bénéfice net au troisième trimestre de 2017.

T3 17		Résultats trimestriels
(en millions de dollars, après impôt)	Incidence sur le bénéfice net ¹⁾	Commentaires
Mortalité/morbidité ²⁾	217	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité dans tous les territoires. Les éléments les plus importants sont les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité par la Gestion des affaires en vigueur et les affaires d'assurance de la Division International de la FSL États-Unis, ainsi que l'amélioration favorable des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité par la FSL Royaume-Uni.
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	(100)	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat dans tous les territoires. Les éléments les plus importants sont la diminution des taux de déchéance pour les affaires fondées sur les déchéances enregistrée par la FSL États-Unis, ainsi que la modification des hypothèses relatives aux déchéances pour les affaires d'assurance individuelle à la FSL Canada.
Charges	(73)	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre des charges dans tous les territoires. Les éléments les plus importants sont l'amélioration de la répartition des charges à la FSL Canada, ainsi que l'augmentation des charges enregistrée par le portefeuille fermé des affaires de gestion de patrimoine de la Division International de la FSL États-Unis.
Rendement des placements ²⁾	62	Mises à jour de diverses hypothèses liées aux placements dans toute la Compagnie. Les mises à jour comprennent une réduction de la provision au titre du risque de placement pour la FSL Canada, ainsi que des mises à jour d'autres hypothèses liées aux placements, partiellement contrebalancées par des mises à jour des taux de réinvestissement ultimes publiés.
Amélioration des modèles et autres	(3)	Améliorations diverses et modifications de méthodes dans l'ensemble des territoires.
Incidence totale sur le bénéfice net ³⁾	103	

¹⁾ Les modifications des hypothèses et les mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, et elles sont présentées à titre d'ajustement servant à obtenir le bénéfice sous-jacent.

²⁾ Le rendement des placements comprend l'incidence d'une baisse de 10 points de base du taux de réinvestissement ultime publié annoncée par le Conseil des normes actuarielles (le « CNA ») en juillet 2017 et en grande partie conforme à notre estimation. En juillet 2017, le CNA a également finalisé la publication des hypothèses relatives aux améliorations futures de la mortalité et des critères d'étalonnage à l'égard de la modélisation stochastique des rendements des placements en actions et des taux d'intérêt sans risque. Ces changements n'ont pas eu d'incidence importante.

³⁾ Dans ce tableau, les modifications des hypothèses et les mesures de la direction représentent l'incidence de ces éléments sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt), y compris celles des mesures de la direction. À la note 6.A de nos états financiers consolidés intermédiaires, l'incidence des modifications apportées aux méthodes et hypothèses représente la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance (avant impôt), et elle n'inclut pas les mesures de la direction. La rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document contient plus de renseignements.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements ayant réduit le bénéfice net déclaré de 42 M\$ au troisième trimestre de 2017 comprennent un ajustement de 19 M\$ de la juste valeur des paiements fondés sur des actions de la MFS, en grande partie attribuable à l'augmentation de l'évaluation de la MFS, un ajustement de 17 M\$ des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, en grande partie attribuable à l'incidence des coûts d'intégration principalement liés aux affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016, et un ajustement de 6 M\$ à l'égard de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document pour une présentation des composantes des autres ajustements.

4. Éléments relatifs aux résultats

Les éléments relatifs aux résultats du troisième trimestre de 2017, comparativement à ceux du troisième trimestre de 2016, reflètent les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité, principalement à la FSL États-Unis et à la FSL Royaume-Uni, partiellement contrebalancés par la baisse des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

5. Impôt sur le résultat

Au troisième trimestre de 2017, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent¹⁾ se sont établis à 19,7 % et à 23,5 %, respectivement, comparativement à 18,3 %, et à 22,2 %, respectivement, pour le troisième trimestre de 2016. Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient ramener notre taux d'imposition effectif à une fourchette de 18 % à 22 %.

Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net déclaré pour le troisième trimestre se situe dans la fourchette prévue, tandis que notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est légèrement supérieur à la fourchette prévue, en raison des bénéfices enregistrés dans des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont plus élevés et des ajustements attribuables à la résolution de questions d'ordre fiscal.

6. Incidence des taux de change

Au cours du troisième trimestre de 2017, notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont diminué de 26 M\$ et de 22 M\$, respectivement, en raison de l'incidence de la variation du dollar canadien au troisième trimestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du troisième trimestre de 2016.

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016 (cumul annuel)

Notre bénéfice net déclaré s'est établi à 1 942 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 1 757 M\$ pour les neuf premiers mois de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 1 905 M\$, comparativement à 1 775 M\$ pour les neuf premiers mois de 2016. Le bénéfice net déclaré reflète l'incidence favorable plus marquée des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, ainsi que des marchés, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable de la variation du dollar canadien et d'autres ajustements au cours des neuf premiers mois de 2017. Le bénéfice net sous-jacent des neuf premiers mois de 2017, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflète les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité, la croissance des produits tirés des honoraires enregistrée par nos affaires de gestion de patrimoine et les profits tirés des affaires nouvelles, partiellement contrebalancés par la diminution des profits tirés des activités de placement et par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat.

¹⁾ Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, excluant les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés au cours des neuf premiers mois de 2017, comparativement aux neuf premiers mois de 2016, est principalement attribuable à la variation favorable de la juste valeur des biens immobiliers et aux fluctuations moins défavorables des taux d'intérêt. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de l'incidence des marchés.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

Les modifications des hypothèses et mesures de la direction se sont établies à 115 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2017, comparativement à 35 M\$ pour les neuf premiers mois de 2016. Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont principalement attribuables à l'incidence des modifications des hypothèses et des mesures de la direction observée au troisième trimestre de 2017 et présentée à la rubrique précédente, « Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016 ». Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », pour plus de détails, y compris des références à des incidences notables pour les trimestres précédents.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements ayant réduit le bénéfice net déclaré de 128 M\$ durant les neuf premiers mois de 2017 comprennent un ajustement de 47 M\$ de la juste valeur des paiements fondés sur des actions de la MFS, en grande partie attribuable à l'augmentation de l'évaluation de la MFS, un ajustement de 63 M\$ des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, en grande partie attribuable à l'incidence des coûts d'intégration principalement liés aux affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016, et un ajustement de 18 M\$ à l'égard de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture.

4. Éléments relatifs aux résultats

Les éléments relatifs aux résultats des neuf premiers mois de 2017, comparativement aux neuf premiers mois de 2016, reflètent les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité, la diminution des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, et les résultats défavorables enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat. Des résultats favorables au chapitre du crédit et des résultats défavorables au chapitre des charges ont été enregistrés pour les deux périodes.

5. Impôt sur le résultat

Pour les neuf premiers mois de 2017, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent¹⁾ se sont établis à 14,1 % et à 20,1 %, respectivement, comparativement à 17,3 % et à 22,2 %, respectivement, pour les neuf premiers mois de 2016. Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient ramener notre taux d'imposition effectif à une fourchette de 18 % à 22 %.

Notre taux d'imposition effectif exceptionnellement bas sur le bénéfice déclaré pour les neuf premiers mois de 2017 s'explique surtout par l'augmentation du bénéfice dans des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont moins élevés et des pertes dans des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont plus élevés (notamment en raison de l'incidence des modifications des hypothèses et des mesures de la direction à la FSL États-Unis), ainsi que par la finalisation de déclarations fiscales d'exercices précédents. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice sous-jacent se situe dans la fourchette prévue.

¹⁾ Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, excluant les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

6. Incidence des taux de change

Au cours des neuf premiers mois de 2017, notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont diminué de 41 M\$ et de 34 M\$, respectivement, en raison de l'incidence de la variation du dollar canadien au cours des neuf premiers mois de 2017 par rapport aux taux de change moyens des neuf premiers mois de 2016.

Mise en œuvre de la stratégie axée sur le client et amélioration des processus

Afin de faire progresser notre stratégie axée sur le client et de maintenir notre rigueur en matière de gestion des dépenses, nous prendrons des mesures pour améliorer nos processus d'affaires ainsi que nos structures et nos capacités organisationnelles. Ces mesures nous permettront d'établir un équilibre entre notre engagement en matière de rigueur financière et la poursuite de nos investissements dans des modèles de service améliorés, le virage numérique et l'accélération de diverses initiatives centrées sur le client. En raison de ces mesures, nous prévoyons comptabiliser une charge de restructuration de 40 à 60 M\$ (de 30 à 45 M\$ après impôt) au quatrième trimestre de 2017.

La charge de restructuration réelle comptabilisée au quatrième trimestre de 2017 pourrait différer de l'estimation de la Compagnie. Se reporter à la rubrique N, « Énoncés prospectifs », du présent document.

D. Croissance

1. Souscriptions

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 17	T2 17	T3 16	2017	2016
Souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie ¹⁾					
FSL Canada	217	230	208	898	642
FSL États-Unis	219	186	285	554	593
FSL Asie	163	149	168	484	452
Total des souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie ¹⁾	599	565	661	1 936	1 687
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾					
FSL Canada	3 609	3 781	2 736	11 793	8 499
FSL Asie	3 607	2 949	2 402	9 453	5 757
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine excluant Gestion d'actif FSL ¹⁾	7 216	6 730	5 138	21 246	14 256
Souscriptions de Gestion d'actif FSL ¹⁾	28 610	29 852	30 023	88 768	86 813
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	35 826	36 582	35 161	110 014	101 069

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Au troisième trimestre de 2017, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie se sont chiffrées à 599 M\$ pour l'ensemble de la Compagnie, comparativement à 661 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

- Les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL Canada se sont chiffrées à 217 M\$ pour le troisième trimestre de 2017, comparativement à 208 M\$ pour le troisième trimestre de 2016, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions enregistrées par les Garanties collectives (les « GC »), partiellement contrebalancée par la diminution des souscriptions d'assurance-vie individuelle.
- Les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL États-Unis se sont chiffrées à 219 M\$ pour le troisième trimestre de 2017, comparativement à 285 M\$ pour le troisième trimestre de 2016, principalement en raison de la diminution des souscriptions d'assurance collective et d'assurance en excédent de pertes essentiellement attribuable à la diminution des souscriptions sur le marché des grandes entreprises et à l'incidence du change.

- Les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL Asie se sont chiffrées à 163 M\$ pour le troisième trimestre de 2017, comparativement à 168 M\$ pour le troisième trimestre de 2016, principalement en raison de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien et de la baisse des souscriptions enregistrées à Hong Kong, partiellement contrebalancées par la croissance enregistrée dans la plupart des marchés.

Au troisième trimestre de 2017, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 35,8 G\$ pour l'ensemble de la Compagnie, comparativement à 35,2 G\$ pour le troisième trimestre de 2016.

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Canada se sont chiffrées à 3,6 G\$ pour le troisième trimestre de 2017, comparativement à 2,7 G\$ pour le troisième trimestre de 2016, reflétant en grande partie l'augmentation des souscriptions enregistrée par les Régimes collectifs de retraite (les « RCR ») et pour les affaires individuelles de gestion de patrimoine.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie se sont chiffrées à 3,6 G\$ pour le troisième trimestre de 2017, comparativement à 2,4 G\$ pour le troisième trimestre de 2016, principalement en raison de la croissance enregistrée aux Philippines et en Inde ainsi que de l'augmentation des souscriptions à Hong Kong, partiellement contrebalancées par la diminution des souscriptions en Chine et par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.
- Les souscriptions brutes de Gestion d'actif FSL se sont chiffrées à 28,6 G\$ au troisième trimestre de 2017, comparativement à 30,0 G\$ pour le troisième trimestre de 2016, en grande partie en raison de la diminution des souscriptions de titres d'organismes de placement collectif à la MFS et de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien, partiellement contrebalancées par la hausse des souscriptions de parts de fonds gérés à la MFS et par l'augmentation des souscriptions de parts de fonds à GPSL.

2. Primes et versements

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 17	T2 17	T3 16	2017	2016
Produits tirés des primes nets	3 716	3 923	3 888	11 203	10 629
Versements liés aux fonds distincts	2 235	2 506	2 294	8 178	7 859
Souscriptions de titres d'organismes de placement collectif ¹⁾	20 721	21 285	23 115	66 186	62 384
Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	11 674	11 855	9 256	32 923	30 007
Équivalents de primes et de versements SAS ¹⁾	1 805	1 701	1 623	5 224	5 158
Total des primes et versements ¹⁾	40 151	41 270	40 176	123 714	116 037
Total des primes et versements ajustés ^{1), 2)}	42 261	40 938	40 872	127 120	118 100

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

²⁾ Les primes et versements ajustés constituent une mesure financière non définie par les IFRS qui exclut des primes et versements l'incidence de l'ajustement au titre du change et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Les produits tirés des primes nets se sont chiffrés à 3,7 G\$ au troisième trimestre de 2017, comparativement à 3,9 G\$ au troisième trimestre de 2016. La diminution s'explique principalement par les baisses enregistrées à Hong Kong pour la FSL Asie, aux Garanties collectives pour la FSL États-Unis et aux RCR pour la FSL Canada, ainsi que par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien, partiellement contrebalancées par l'augmentation des primes à la Gestion des affaires en vigueur pour la FSL États-Unis, attribuable à l'incidence de la reprise de certains traités de réassurance, ainsi qu'à l'Individuelle et aux GC pour la FSL Canada. Les produits tirés des primes nets se sont établis à 11,2 G\$ pour les neuf premiers mois de 2017, contre 10,6 G\$ pour la période correspondante de 2016. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des primes pour toutes les divisions de la FSL Canada et de la FSL États-Unis, partiellement contrebalancée par les diminutions enregistrées à Hong Kong pour la FSL Asie et par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.

Les versements liés aux fonds distincts se sont chiffrés à 2,2 G\$ pour le troisième trimestre de 2017, comparativement à 2,3 G\$ pour le troisième trimestre de 2016, principalement en raison des diminutions enregistrées aux Philippines pour la FSL Asie et de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien. Les

versements liés aux fonds distincts se sont établis à 8,2 G\$ pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 7,9 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable aux augmentations enregistrées par les RCR pour la FSL Canada et en Indonésie pour la FSL Asie, partiellement contrebalancées par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien et par la diminution enregistrée aux Philippines pour la FSL Asie.

Les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif se sont chiffrées à 20,7 G\$ au troisième trimestre de 2017, en baisse de 2,4 G\$ comparativement au troisième trimestre de 2016. Cette diminution reflète en grande partie la baisse des souscriptions enregistrées par la MFS ainsi que l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien, partiellement contrebalancées par la hausse des souscriptions enregistrées aux Philippines et en Inde pour la FSL Asie. Les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif se sont chiffrées à 66,2 G\$ pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 62,4 G\$ pour la période correspondante de 2016. La hausse des souscriptions de titres d'organismes de placement collectif est principalement attribuable à la croissance enregistrée en Inde et aux Philippines pour la FSL Asie ainsi qu'à l'augmentation des souscriptions enregistrées par la MFS et par PMSL pour la FSL Canada, partiellement contrebalancées par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.

Les souscriptions de parts de fonds gérés se sont chiffrées à 11,7 G\$ au troisième trimestre de 2017, comparativement à 9,3 G\$ pour le troisième trimestre de 2016. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des souscriptions enregistrées par la MFS et par GPSL, ainsi qu'à Hong Kong pour la FSL Asie, partiellement contrebalancée par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien. Les souscriptions de parts de fonds gérés se sont chiffrées à 32,9 G\$ pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 30,0 G\$ pour la période correspondante de 2016. Cette augmentation est principalement attribuable aux augmentations enregistrées par GPSL ainsi qu'à Hong Kong pour la FSL Asie, partiellement contrebalancées par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien et par la baisse des souscriptions enregistrées par la MFS. Les équivalents de primes et de versements SAS ont augmenté au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Dans les deux cas, l'augmentation est attribuable aux hausses enregistrées par les RCR et les GC à la FSL Canada, partiellement contrebalancées par les baisses enregistrées à Hong Kong pour la FSL Asie.

L'incidence, sur le total des primes et versements pour le troisième trimestre de 2017, de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du troisième trimestre de 2016 est venue diminuer le total des primes et versements d'environ 1,3 G\$. L'incidence, sur le total des primes et versements pour les neuf premiers mois de 2017, de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens des neuf premiers mois de 2016 est venue diminuer le total des primes et versements d'environ 1,1 G\$.

3. Actif géré

L'actif géré est constitué du fonds général, des fonds distincts et des autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les organismes de placement collectif et les fonds gérés, qui sont composés d'actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T3 17	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16
Actif géré¹⁾					
Actif du fonds général	158 757	161 755	160 044	161 071	164 321
Actif des fonds distincts	102 237	102 066	101 055	97 167	95 386
Actif des organismes de placement collectif, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	672 601	680 000	666 176	645 037	648 393
Total de l'actif géré¹⁾	933 595	943 821	927 275	903 275	908 100

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

L'actif géré totalisait 933,6 G\$ au 30 septembre 2017, comparativement à 903,3 G\$ au 31 décembre 2016.

L'augmentation de 30,3 G\$ de l'actif géré enregistrée entre le 31 décembre 2016 et le 30 septembre 2017

s'explique principalement par les facteurs suivants :

- (i) une augmentation de 95,1 G\$ attribuable aux fluctuations favorables du marché;
- (ii) une augmentation de 1,2 G\$ découlant des autres activités; ces éléments ont été partiellement contrebalancés par
- (iii) une baisse de 53,7 G\$ découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2016;
- (iv) des sorties nettes d'organismes de placement collectif, de fonds gérés et de fonds distincts de 12,3 G\$.

E. Solidité financière

	Résultats trimestriels				
	T3 17	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16
Ratio du MMPRC					
Financière Sun Life	252 %	248 %	249 %	253 %	247 %
Sun Life du Canada	232 %	229 %	229 %	226 %	221 %
Ratio de levier financier¹⁾	22,5 %	22,5 %	22,6 %	25,2 %	25,6 %
Dividendes					
Ratio de distribution ¹⁾	41 %	39 %	45 %	46 %	39 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,435	0,435	0,420	0,420	0,405
Capital					
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ²⁾	3 736	3 736	3 735	4 534	4 533
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	633	628	586	412	351
Capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés	2 257	2 257	2 257	2 257	2 257
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 041	20 059	19 968	19 699	19 347
Total du capital	26 667	26 680	26 546	26 902	26 488

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

²⁾ Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires en vertu des IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Gestion du capital et des liquidités – Capital » de notre rapport de gestion annuel de 2016.

Notre capital total se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés. Au 30 septembre 2017, notre capital total s'établissait à 26,7 G\$, comparativement à 26,9 G\$ au 31 décembre 2016. Cette diminution du capital total s'explique principalement par le remboursement de titres de créance subordonnés représentant un capital de 800 M\$, décrit ci-après, par le paiement de dividendes de 792 M\$ sur les actions ordinaires et par l'incidence défavorable de 890 M\$ de la conversion des devises comprise dans les autres éléments de perte globale, partiellement contrebalancés par le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 1 942 M\$.

L'entité juridique, soit la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive disposaient de trésorerie et d'autres actifs liquides qui se chiffraient à 1 526 M\$ au 30 septembre 2017 (1 616 M\$ au 31 décembre 2016). La diminution des actifs liquides de ces sociétés de portefeuille au cours des neuf premiers mois de 2017 est principalement attribuable au remboursement de titres de créance subordonnés représentant un capital de 800 M\$, décrit ci-après, ainsi qu'au paiement de dividendes aux actionnaires, partiellement contrebalancés par la trésorerie générée par nos activités au cours de la période. Les actifs liquides dont il est question ci-dessus comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché.

Le 2 mars 2017, la FSL inc. a remboursé la totalité des débentures non garanties subordonnées de série 2012-1 à taux variable différé de 4,38 %, représentant un capital de 800 M\$.

Le ratio du MPRCE de la Sun Life du Canada était de 232 % au 30 septembre 2017, comparativement à 226 % au 31 décembre 2016. Cette augmentation du ratio du MPRCE de la Sun Life du Canada au cours du trimestre est principalement attribuable à l'apport du bénéfice enregistré, déduction faite des dividendes.

Le ratio du MPRCE de la FSL inc. était de 252 % au 30 septembre 2017, comparativement à 253 % au 31 décembre 2016. La principale différence entre le ratio du MPRCE de la FSL inc. et celui de la Sun Life du Canada a trait à la trésorerie et aux actifs liquides de 1 526 M\$ détenus à l'échelon des sociétés de portefeuille, comme il est indiqué ci-dessus, ainsi qu'au capital lié à certaines filiales d'assurance détenues directement par la FSL inc.

Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie

Le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») mettra en application un cadre de capital réglementaire révisé au Canada, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018. La ligne directrice « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie » (« TSAV ») remplacera alors la ligne directrice sur le MPRCE. La ligne directrice TSAV définit un nouveau cadre qui devrait, selon le BSIF, améliorer la qualité globale du capital disponible, présenter une sensibilité aux risques accrue, mieux évaluer certains risques et assurer une meilleure corrélation entre les mesures des risques et les caractéristiques économiques du secteur de l'assurance-vie. Cette nouvelle ligne directrice ne devrait pas modifier le niveau de capital excédentaire dans l'industrie de façon significative, mais les exigences en matière de capital applicables à chaque société pourraient changer. Les résultats évalués en fonction du TSAV sont fondamentalement différents de ceux évalués en fonction du MPRCE, et ils ne seront pas directement comparables à ceux obtenus en vertu de ce dernier.

Le BSIF a publié sa ligne directrice TSAV en septembre 2016. Depuis cette date, le BSIF et l'industrie ont procédé à des évaluations de l'incidence de la ligne directrice, y compris des tests de sensibilité, et, en fonction de ces évaluations et de ces tests, le BSIF a publié des révisions de la ligne directrice aux fins de consultation publique le 23 juin 2017. Le BSIF devrait publier la version finale de la ligne directrice cet automne. La Financière Sun Life continuera de participer à des tests additionnels et poursuivra ses discussions avec le BSIF et d'autres participants de l'industrie au cours de la période d'évaluation et de la mise en œuvre subséquente.

Nous affichons actuellement une situation solide sur le plan du capital en vertu du cadre du MPRCE, et nous prévoyons qu'il en sera de même en vertu du cadre du TSAV.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 14 août 2017, la FSL inc. a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vertu de laquelle elle est autorisée à racheter jusqu'à 11,5 millions d'actions ordinaires entre le 14 août 2017 et le 13 août 2018. Au cours du troisième trimestre de 2017, la FLS inc. a racheté et annulé environ 1,8 million d'actions ordinaires pour un coût total de 88 M\$.

F. Rendement des différentes organisations

	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
(en millions de dollars)	T3 17	T2 17	T3 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)					
FSL Canada	340	185	184	791	538
FSL États-Unis	195	101	253	333	402
Gestion d'actif FSL	185	183	181	539	531
FSL Asie	93	77	92	243	251
Organisation internationale	4	28	27	36	35
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	817	574	737	1 942	1 757
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾					
FSL Canada	222	266	226	717	644
FSL États-Unis	161	143	135	381	360
Gestion d'actif FSL	204	199	188	586	511
FSL Asie	90	81	80	250	233
Organisation internationale	(34)	—	10	(29)	27
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ¹⁾	643	689	639	1 905	1 775

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

L'information décrivant les différentes organisations et leurs divisions respectives est incluse dans notre rapport de gestion annuel de 2016. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

1. FSL Canada

	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
(en millions de dollars)	T3 17	T2 17	T3 16	2017	2016
Assurance individuelle et gestion de patrimoine	211	29	58	373	218
Garanties collectives (« GC »)	74	99	100	254	237
Régimes collectifs de retraite (« RCR »)	55	57	26	164	83
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	340	185	184	791	538
Incidence des marchés	90	(76)	13	46	(16)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	34	5	(61)	46	(77)
Certaines couvertures ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	(6)	(10)	6	(18)	(13)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	222	266	226	717	644
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ¹⁾	17,7	9,7	9,3	13,7	9,2
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ¹⁾	11,6	13,9	11,5	12,4	11,1
Souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie ¹⁾	217	230	208	898	642
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	3 609	3 781	2 736	11 793	8 499

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016

Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada s'est établi à 340 M\$ au troisième trimestre de 2017, comparativement à 184 M\$ au troisième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 222 M\$ au troisième trimestre de 2017, comparativement à 226 M\$ au troisième trimestre de 2016.

Le bénéfice net déclaré du troisième trimestre de 2017, comparativement au troisième trimestre de 2016, reflète l'incidence favorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt et à l'augmentation de la juste valeur des biens immobiliers, partiellement contrebalancés par l'incidence moins favorable des marchés des actions. L'incidence favorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction pour le troisième trimestre de 2017 s'est principalement fait sentir au sein de la Division de l'assurance individuelle et de la gestion de patrimoine. Le bénéfice net sous-jacent du troisième trimestre de 2017, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflète la croissance des produits tirés des honoraires enregistrée par nos affaires de gestion de patrimoine, les solides profits tirés des affaires nouvelles aux RCR et en assurance individuelle ainsi que l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre des charges, contrebalancés par une baisse des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité aux GC.

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016 (cumul annuel)

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 791 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 538 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 717 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, comparativement à 644 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice net déclaré des neuf premiers mois de 2017, comparativement aux neuf premiers mois de 2016, reflète l'incidence favorable des marchés attribuable à l'incidence des variations des taux d'intérêt et à l'augmentation de la juste valeur des biens immobiliers, partiellement contrebalancées par l'incidence moins favorable des marchés des actions et des écarts de swap. L'incidence des modifications des hypothèses et des mesures de la direction pour les neuf premiers mois de 2017 s'est principalement fait sentir au sein de la Division de l'assurance individuelle et de la gestion de patrimoine. Le bénéfice net sous-jacent des neuf premiers mois de 2017, comparativement aux neuf premiers mois de 2016, reflète les solides profits tirés des affaires nouvelles pour les RCR et l'assurance individuelle, ainsi que les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité pour les affaires individuelles de gestion de patrimoine et les RCR. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Croissance

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016

Les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL Canada se sont chiffrées à 217 M\$ pour le troisième trimestre de 2017, comparativement à 208 M\$ pour le troisième trimestre de 2016. Après avoir affiché de solides résultats au cours du premier semestre de l'exercice, les souscriptions d'assurance individuelle ont fléchi de 15 % par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 87 M\$. S'établissant à 130 M\$, les souscriptions enregistrées par les GC ont augmenté de 23 % par rapport au troisième trimestre de 2016, en raison des ventes réalisées auprès de quelques clients importants.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Canada se sont chiffrées à 3,6 G\$ pour le troisième trimestre de 2017, comparativement à 2,7 G\$ pour le troisième trimestre de 2016. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 1,3 G\$, soit une augmentation de 5 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la croissance soutenue observée au chapitre de nos propres produits de gestion de patrimoine¹⁾, y compris les organismes de placement collectif de PMSL²⁾ et les fonds distincts FPG Financière Sun Life³⁾. Les souscriptions des RCR, qui se chiffrent à 2,3 G\$, ont augmenté de 53 % par rapport au troisième trimestre de 2016, en raison des renouvellements accrus.

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016 (cumul annuel)

Pour les neuf premiers mois de 2017, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL Canada se sont chiffrées à 898 M\$, comparativement à 642 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les souscriptions d'assurance individuelle se sont chiffrées à 331 M\$, en hausse de 22 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la forte demande pour la nouvelle gamme de produits et de l'incidence des souscriptions enregistrées par les tiers conseillers au cours du premier trimestre par suite des modifications apportées aux lois fiscales. S'établissant à 567 M\$, les souscriptions enregistrées par les GC ont augmenté de 53 % par rapport au troisième trimestre de 2016, en raison de plusieurs ventes importantes réalisées sur le marché des grandes entreprises.

Pour les neuf premiers mois de 2017, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Canada se sont chiffrées à 11,8 G\$, comparativement à 8,5 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine des neuf premiers mois de 2017 se sont chiffrées à 4,4 G\$, soit une augmentation de 13 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance soutenue observée au chapitre de nos propres produits de gestion de patrimoine¹⁾, y compris les organismes de placement collectif de PMSL²⁾ et les fonds distincts FPG Financière Sun Life³⁾. Les souscriptions de 7,4 G\$ enregistrées par les RCR représentent une augmentation de 61 % par rapport aux neuf premiers mois de 2016, en raison de la vente de régimes à cotisations déterminées importants, d'une importante souscription réalisée par le secteur des Solutions prestations déterminées et des renouvellements accrus.

¹⁾ Souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine créés par la Financière Sun Life, qui comprennent les organismes de placement collectif de Placements mondiaux Sun Life, les fonds distincts Fonds de placement garanti Financière Sun Life, les certificats de placement garanti et les rentes en capitalisation et à constitution immédiate.

²⁾ Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.

³⁾ Fonds de placement garanti Financière Sun Life.

2. FSL États-Unis

	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
(en millions de dollars américains)	T3 17	T2 17	T3 16	2017	2016
Garanties collectives	86	16	14	110	53
International	99	209	157	317	203
Gestion des affaires en vigueur	(29)	(151)	23	(168)	49
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	156	74	194	259	305
Incidence des marchés	16	4	27	15	(12)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	23	(17)	75	(5)	73
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(12)	(19)	(11)	(44)	(30)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	129	106	103	293	274
Rendement des capitaux propres déclaré (en %)	17,7	8,7	22,1	10,0	12,0
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ²⁾	14,6	12,4	11,7	11,3	10,8
Souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie ²⁾	174	139	218	426	450
(en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	195	101	253	333	402
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	161	143	135	381	360

¹⁾ Les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations se rapportent aux coûts d'acquisition et d'intégration des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016 aux Garanties collectives.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016

Le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est chiffré à 156 M\$ US (195 M\$) au troisième trimestre de 2017, comparativement à 194 M\$ US (253 M\$) au troisième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 129 M\$ US (161 M\$), comparativement à 103 M\$ US (135 M\$) au troisième trimestre de 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien au troisième trimestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du troisième trimestre de 2016 est venue réduire le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 8 M\$ et de 6 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré du troisième trimestre de 2017, comparativement au troisième trimestre de 2016, reflète l'incidence moins favorable des marchés attribuable aux taux d'intérêt. Les modifications des hypothèses et les mesures de la direction du troisième trimestre de 2017 ont eu une incidence nette favorable sur la division International et sur les Garanties collectives, et une incidence nette défavorable sur la Gestion des affaires en vigueur. Les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations sont demeurés stables par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent du troisième trimestre de 2017, comparativement au troisième trimestre de 2016, reflète les résultats plus favorables enregistrés au chapitre de la morbidité par le secteur de l'assurance en excédent de pertes ainsi que les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité par le secteur de l'assurance-vie collective, en raison, dans les deux cas, de l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la tarification pour les Garanties collectives, nos mesures de fixation des prix, nos investissements dans la gestion des règlements et nos initiatives sur le plan des charges nous ayant permis de continuer à améliorer notre rentabilité. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat.

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016 (cumul annuel)

Le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est chiffré à 259 M\$ US (333 M\$) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, comparativement à 305 M\$ US (402 M\$) pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 293 M\$ US (381 M\$) pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 274 M\$ US (360 M\$) pour la période correspondante de 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien au cours des neuf premiers mois de 2017 par rapport aux taux de change moyens des neuf premiers mois de 2016 est venue réduire le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 4 M\$.

Le bénéfice net déclaré des neuf premiers mois de 2017, comparativement aux neuf premiers mois de 2016, reflète l'incidence favorable des marchés principalement attribuable aux taux d'intérêt et aux marchés des actions, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations. L'incidence des modifications des hypothèses et des mesures de la direction des neuf premiers mois de 2017 était composée d'une incidence défavorable observée à la Gestion des affaires en vigueur, en grande partie contrebalancée par l'incidence favorable observée à la Division International, elle-même principalement attribuable à l'incidence observée au deuxième trimestre de 2017 et décrite à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS » du présent document.

Le bénéfice net sous-jacent des neuf premiers mois de 2017, comparativement aux neuf premiers mois de 2016, reflète l'augmentation des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la morbidité par les Garanties collectives, l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité pour l'assurance-vie collective et le fait que nous avons comptabilisé le bénéfice tiré des affaires d'assurance collective acquises au cours de l'exercice précédent sur la totalité de ces neuf mois. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des comportements des titulaires de contrat à la Gestion des affaires en vigueur et par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la Division International.

Croissance

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016

Les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL États-Unis se sont chiffrées à 174 M\$ US pour le troisième trimestre de 2017, comparativement à 218 M\$ US pour le troisième trimestre de 2016. Les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives ont diminué de 22 % par rapport au troisième trimestre de 2016, en raison des diminutions enregistrées au chapitre de l'assurance collective et de l'assurance-maladie en excédent de pertes et attribuables à notre rigueur en matière de fixation des prix. Nous avons en outre enregistré une diminution des souscriptions enregistrées sur le marché des grandes entreprises tandis que nous avons affiché une croissance des souscriptions enregistrées sur le marché des petites et des moyennes entreprises. Les souscriptions de la Division International ont été comparables à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016 (cumul annuel)

Pour les neuf premiers mois de 2017, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL États-Unis se sont chiffrées à 426 M\$ US, comparativement à 450 M\$ US pour la période correspondante de 2016. Les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives ont diminué de 8 % comparativement aux neuf premiers mois de 2016, les souscriptions d'assurance collective et d'assurance-maladie en excédent de pertes ayant toutes deux reculé en raison de notre rigueur en matière de fixation des prix et du nombre moins élevé de ventes réalisées sur le marché des grandes entreprises. Les souscriptions de la Division International ont augmenté de 14 % pour les neuf premiers mois de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

3. Gestion d'actif FSL

Gestion d'actif FSL (en millions de dollars canadiens)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 17	T2 17	T3 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré	185	183	181	539	531
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(19)	(16)	(7)	(47)	20
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	204	199	188	586	511
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	647,7	655,3	629,7	647,7	629,7
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	28,6	29,8	30,0	88,8	86,8
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	(1,9)	(4,6)	0,1	(19,0)	(1,8)
MFS (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré	180	177	174	521	511
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	199	193	181	568	491
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	591,2	599,0	578,6	591,2	578,6
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	26,3	27,3	28,2	80,9	81,9
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	(3,3)	(5,5)	(1,2)	(23,4)	(4,0)
(en millions de dollars américains)					
Bénéfice net déclaré	143	132	133	399	386
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(16)	(12)	(5)	(37)	15
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	159	144	138	436	371
Ratio de la marge opérationnelle avant impôt ¹⁾	41 %	36 %	38 %	38 %	37 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains) ¹⁾	468,2	453,2	437,8	453,1	420,0
Actif géré (en milliards de dollars américains) ^{1), 2)}	474,2	462,1	440,8	474,2	440,8
Souscriptions brutes (en milliards de dollars américains) ¹⁾	21,0	20,3	21,6	61,9	61,9
Souscriptions nettes (en milliards de dollars américains) ¹⁾	(2,7)	(4,0)	(0,9)	(17,8)	(3,0)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	14,7	25,2	16,7	66,4	30,6
Indice S&P 500 (moyenne quotidienne)	2 465	2 396	2 161	2 396	2 063
Indice MSCI EAFE (moyenne quotidienne)	1 934	1 856	1 678	1 846	1 640
GPSL (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré et bénéfice net sous-jacent ¹⁾	5	6	7	18	20
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	56,5	56,3	51,1	56,5	51,1
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	2,3	2,5	1,8	7,8	4,9
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	1,5	0,9	1,3	4,5	2,2

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

²⁾ La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'on peut consulter en cliquant sur le lien « About MFS » à l'adresse www.mfs.com/CorpFact. La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des PCGR des États-Unis au 31 décembre 2016.

Rentabilité

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actif FSL s'est chiffré à 185 M\$ au troisième trimestre de 2017, comparativement à 181 M\$ pour le troisième trimestre de 2016. Gestion d'actif FSL a enregistré un bénéfice net sous-jacent de 204 M\$ au troisième trimestre de 2017, comparativement à 188 M\$ au troisième trimestre de 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien au troisième trimestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du troisième trimestre de 2016 est venue réduire le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 7 M\$ et de 8 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de Gestion d'actif FSL ont augmenté par rapport au trimestre correspondant de 2016 en raison des résultats de la MFS, décrits ci-après.

Exprimé en dollars américains, le bénéfice net déclaré de la MFS s'est chiffré à 143 M\$ US au troisième trimestre de 2017, comparativement à 133 M\$ US au troisième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS s'est chiffré à 159 M\$ US au troisième trimestre de 2017, comparativement à 138 M\$ US au troisième trimestre de 2016. Le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de la MFS ont augmenté au troisième trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de 2016, principalement en raison de l'augmentation de l'actif net moyen. Le ratio de la marge d'exploitation avant impôt de la MFS s'est établi à 41 % au troisième trimestre de 2017, en hausse comparativement à 38 % au troisième trimestre de 2016, principalement en raison de l'augmentation de l'actif net moyen et de l'incidence favorable des charges et des produits tirés des placements.

Le bénéfice net déclaré de GPSL s'est chiffré à 5 M\$, comparativement à 7 M\$ au troisième trimestre de 2016.

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016 (cumul annuel)

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actif FSL s'est établi à 539 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, comparativement à 531 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 586 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 511 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien au cours des neuf premiers mois de 2017 par rapport aux taux de change moyens des neuf premiers mois de 2016 est venue réduire le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 6 M\$.

Le bénéfice net déclaré de la MFS s'est établi à 399 M\$ US pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, comparativement à 386 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS s'est établi à 436 M\$ US pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 371 M\$ US pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016. Le bénéfice net déclaré de la MFS reflète l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Exprimés en dollars américains, le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de la MFS pour les neuf premiers mois de 2017 ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation de l'actif net moyen et de la diminution des impôts.

Le bénéfice net déclaré de GPSL s'est établi à 18 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, comparativement à 20 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Croissance

L'actif géré de Gestion d'actif FSL s'établissait à 647,7 G\$ au 30 septembre 2017, comparativement à 624,8 G\$ au 31 décembre 2016. Cette augmentation de l'actif géré est principalement attribuable à l'appréciation de l'actif, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable du change et les sorties nettes. L'actif géré de la MFS s'établissait à 474,2 G\$ US (591,2 G\$) au 30 septembre 2017, comparativement à 425,6 G\$ US (571,6 G\$) au 31 décembre 2016. Cette augmentation de 48,6 G\$ US est principalement attribuable aux souscriptions brutes de 61,9 G\$ US et à l'augmentation de 66,4 G\$ US de la valeur de l'actif, partiellement contrebalancées par les rachats de 79,7 G\$ US. Les sorties nettes enregistrées par la MFS sont principalement attribuables au rééquilibrage des portefeuilles de clients institutionnels et à la tendance vers les placements passifs. Au 30 septembre 2017, 84 %, 82 % et 95 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur 3, 5 et 10 ans, respectivement.

L'actif géré de GPSL s'établissait à 56,5 G\$ au 30 septembre 2017, comparativement à 53,2 G\$ au 31 décembre 2016. Cette augmentation s'explique principalement par les souscriptions nettes de 4,5 G\$.

4. FSL Asie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 17	T2 17	T3 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	93	77	92	243	251
Incidence des marchés	(4)	(9)	5	(19)	(19)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	7	5	4	12	3
Acquisitions, intégrations et restructurations	—	—	3	—	34
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	90	81	80	250	233
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ¹⁾	8,8	7,2	9,0	7,6	8,7
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ¹⁾	8,4	7,6	7,8	7,8	8,1
Souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie ¹⁾	163	149	168	484	452
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	3 607	2 949	2 402	9 453	5 757

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016

Le bénéfice net déclaré de la FSL Asie s'est chiffré à 93 M\$ au troisième trimestre de 2017, comparativement à 92 M\$ au troisième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 90 M\$, comparativement à 80 M\$ au troisième trimestre de 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien au troisième trimestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du troisième trimestre de 2016 est venue réduire le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 8 M\$ et de 7 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré du troisième trimestre de 2017, comparativement au troisième trimestre de 2016, reflète l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt et aux variations des marchés des actions, et partiellement contrebalancée par l'incidence favorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent du troisième trimestre de 2017, comparativement au troisième trimestre de 2016, reflète la croissance des revenus tirés des honoraires ainsi que des profits tirés des actifs disponibles à la vente.

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016 (cumul annuel)

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 243 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 251 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent a été de 250 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 233 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'incidence défavorable de la variation du dollar canadien pour les neuf premiers mois de 2017 par rapport aux taux de change moyens de la période correspondante de l'exercice précédent a entraîné une diminution de 12 M\$ du bénéfice net déclaré et une diminution de 13 M\$ du bénéfice net sous-jacent.

Le bénéfice net déclaré des neuf premiers mois de 2017, comparativement aux neuf premiers mois de 2016, reflète l'incidence favorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction. Les résultats des neuf premiers mois de 2016 reflétaient l'incidence favorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations découlant de la réévaluation à la juste valeur de notre investissement existant lors de l'acquisition du contrôle des activités de la Sun Life Vietnam et des activités de CIMB Sun Life en Indonésie. Le bénéfice net sous-jacent des neuf premiers mois de 2017, comparativement aux neuf premiers mois de 2016, reflète la croissance des revenus tirés des honoraires ainsi que des profits tirés des actifs disponibles à la vente.

Croissance

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016

Les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL Asie se sont chiffrées à 163 M\$ pour le troisième trimestre de 2017, comparativement à 168 M\$ pour le troisième trimestre de 2016. Le total des souscriptions d'assurance individuelle a diminué de 4 % par rapport au troisième trimestre de 2016 en raison de l'appréciation du dollar canadien et de la baisse des souscriptions enregistrées à Hong Kong. À taux de change constant, les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 3 %. Le dynamisme de notre initiative « Conseiller le plus respecté » a entraîné une hausse des souscriptions enregistrées par notre réseau d'agences tout en nous permettant de continuer à renforcer nos relations avec nos principaux partenaires de distribution dans la région.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie se sont chiffrées à 3,6 G\$ pour le troisième trimestre de 2017, comparativement à 2,4 G\$ pour le troisième trimestre de 2016. Les solides souscriptions de produits de gestion de patrimoine sont attribuables à la croissance enregistrée par les fonds d'actions et de titres à revenu fixe de notre coentreprise indienne d'organismes de placement collectif, Aditya Birla Sun Life AMC Limited, ainsi que par notre société de gestion d'actifs aux Philippines et par notre secteur des régimes de retraite à Hong Kong.

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016 (cumul annuel)

Les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL Asie se sont chiffrées à 484 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 452 M\$ pour les neuf premiers mois de 2016. Le total des souscriptions d'assurance individuelle a augmenté de 8 % pour les neuf premiers mois de 2017 par rapport aux neuf premiers mois de 2016. À taux de change constant, les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 12 %. Les souscriptions ont augmenté dans l'ensemble des marchés, à l'exception de Hong Kong, grâce à la croissance interne et à l'augmentation de notre participation dans nos entreprises en Indonésie, au Vietnam et en Inde.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie se sont chiffrées à 9,5 G\$ pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 5,8 G\$ pour les neuf premiers mois de 2016. Les souscriptions exceptionnelles de produits de gestion de patrimoine sont attribuables à la croissance de nos activités dans le secteur des organismes de placement collectif en Inde et aux Philippines, ainsi que de notre secteur des régimes de retraite à Hong Kong.

5. Organisation internationale

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 17	T2 17	T3 16	2017	2016
FSL Royaume-Uni	72	58	86	175	158
Services de soutien généraux	(68)	(30)	(59)	(139)	(123)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	4	28	27	36	35
Incidence des marchés	7	6	4	5	(7)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	33	23	13	65	14
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(2)	(1)	—	(5)	1
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	(34)	—	10	(29)	27

¹⁾ Les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations sont principalement composés des coûts d'acquisition et d'intégration du groupe de sociétés Bentall Kennedy, de Prime Advisors, Inc. et de Ryan Labs Asset Management Inc. aux Services de soutien généraux.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016

Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale s'est établi à 4 M\$ au troisième trimestre de 2017, comparativement à 27 M\$ au troisième trimestre de 2016. Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale pour le troisième trimestre de 2017 reflète l'incidence favorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction. L'Organisation internationale a affiché une perte nette sous-jacente de 34 M\$, comparativement à un bénéfice net sous-jacent de 10 M\$ pour le troisième trimestre de 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien par rapport à la livre sterling au troisième trimestre de 2017 relativement aux taux de change moyens du troisième trimestre de 2016 est venue réduire le bénéfice net déclaré de 3 M\$ CA et augmenter la perte nette sous-jacente de 1 M\$.

Le bénéfice net déclaré de la FSL Royaume-Uni pour le troisième trimestre de 2017, par rapport au troisième trimestre de 2016, reflète les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité et l'incidence favorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, contrebalancés par la diminution des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance comparativement aux solides profits enregistrés au troisième trimestre de 2016.

Les Services de soutien généraux ont affiché une perte nette déclarée de 68 M\$ au troisième trimestre de 2017, comparativement à une perte nette déclarée de 59 M\$ pour le troisième trimestre de 2016. L'augmentation de la perte est principalement attribuable à la hausse des charges et à la résolution de questions d'ordre fiscal au cours du trimestre.

Comparaison entre le T3 2017 et le T3 2016 (cumul annuel)

Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale s'est chiffré à 36 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, comparativement à 35 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale pour les neuf premiers mois de 2017 reflète l'incidence favorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction. L'Organisation internationale a affiché une perte nette sous-jacente de 29 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, comparativement à un bénéfice net sous-jacent de 27 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien par rapport à la livre sterling pour les neuf premiers mois de 2017 relativement aux taux de change moyens de la période correspondante de l'exercice précédent a entraîné une diminution de 19 M\$ du bénéfice net déclaré et une augmentation de 11 M\$ de la perte nette sous-jacente.

Le bénéfice net déclaré de la FSL Royaume-Uni pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, par rapport à la période correspondante de 2016, reflète l'incidence favorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, l'amélioration des marchés des actions et les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité, partiellement contrebalancés par la diminution des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance comparativement aux solides profits enregistrés pour la période correspondante de 2016.

Les Services de soutien généraux ont enregistré une perte nette déclarée de 139 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, comparativement à une perte nette déclarée de 123 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats des neuf premiers mois de 2017 reflètent la hausse des charges.

G. Placements

Le total de nos placements liés au fonds général se chiffrait à 141,5 G\$ au 30 septembre 2017, comparativement à 142,4 G\$ au 31 décembre 2016. La diminution de 0,9 G\$ des placements liés au fonds général s'explique principalement par l'incidence du change découlant de l'appréciation du dollar canadien et par le rachat de titres de créance subordonnés, partiellement contrebalancés par les variations des activités d'exploitation et de la croissance nette de la juste valeur. Nos placements liés au fonds général sont bien diversifiés en ce qui touche les types de placements et les secteurs, ainsi que sur le plan géographique, et notre portefeuille est en majeure partie investi dans des actifs de grande qualité à revenu fixe.

Le tableau suivant présente la composition de nos placements liés au fonds général¹⁾.

(en millions de dollars)	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	8 063	5,7 %	8 642	6,1 %
Titres de créance	70 562	50,0 %	71 887	50,6 %
Titres de capitaux propres	5 991	4,2 %	5 774	4,0 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	41 226	29,1 %	40 775	28,6 %
Actifs dérivés	1 510	1,1 %	1 608	1,1 %
Autres placements	4 020	2,8 %	3 931	2,8 %
Avances sur contrats	3 066	2,1 %	3 141	2,2 %
Immeubles de placement ²⁾	7 034	5,0 %	6 592	4,6 %
Total des placements	141 472	100 %	142 350	100 %

¹⁾ Les valeurs des placements et les ratios présentés sont fondés sur la valeur comptable des catégories d'actifs respectives. La valeur comptable des placements à la juste valeur par le biais du résultat net et des placements disponibles à la vente est généralement égale à leur juste valeur. En ce qui a trait aux placements soutenant les contrats d'assurance, dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouvrés sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

²⁾ En raison de la relocalisation de notre siège social, le solde du 30 septembre 2017 comprend le reclassement de l'emplacement précédent de notre siège social, auparavant classé à titre de bien immobilier occupé par son propriétaire et dont la valeur de marché s'établit à 259 M\$, des autres actifs aux immeubles de placement. Le reclassement tient compte d'un écart de réévaluation de 172 M\$, qui a été comptabilisé à titre d'augmentation de 139 M\$ du cumul des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt de 33 M\$.

1. Énergie

En tant qu'organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale, nous détenons un portefeuille hautement diversifié qui comprend divers types de placements répartis dans une vaste gamme de secteurs et d'emplacements géographiques. Au 30 septembre 2017, notre exposition directe au secteur de l'énergie par l'entremise de notre portefeuille de titres de créance et de prêts s'établissait à environ 5,0 G\$, soit 4 % du total des placements, et notre exposition indirecte à ce secteur par l'entremise de notre portefeuille de prêts hypothécaires et de biens immobiliers s'établissait à environ 2,9 G\$¹⁾, soit 2 % du total des placements.

Titres de créance et prêts

Au 30 septembre 2017, notre portefeuille de titres de créance et de prêts dans le secteur de l'énergie s'établissait à 5,0 G\$, comparativement à 5,4 G\$ au 31 décembre 2016. La qualité de crédit de notre portefeuille est stable et demeure élevée, 94 % des placements étant de catégorie investissement²⁾.

Prêts hypothécaires et biens immobiliers

Notre portefeuille de prêts hypothécaires et de biens immobiliers comprend des immeubles de bureaux, des biens immobiliers industriels, des immeubles de détail et des immeubles d'habitation collective occupés par des locataires d'industries diversifiées. Notre plus important portefeuille de biens immobiliers sur lesquels le secteur pétrolier et gazier a une incidence se trouve en Alberta, où, au 30 septembre 2017, nos biens immobiliers représentaient environ 18 % de notre portefeuille mondial de biens immobiliers et nos prêts hypothécaires non assurés, environ 5 % de notre portefeuille mondial de prêts hypothécaires. Étant donné que les prix de l'énergie demeurent inférieurs aux sommets atteints en 2014, les données fondamentales du marché dans la province continuent de se détériorer, ce qui entraîne une hausse des taux d'inoccupation et une baisse des loyers. Le marché des immeubles de bureaux de l'Alberta s'est affaibli en raison de la combinaison de l'offre nouvelle et de l'incidence du repli du secteur de l'énergie. Si ces tendances se maintiennent, il pourrait y avoir d'autres réductions des évaluations des biens immobiliers dans la province, particulièrement dans le secteur des immeubles de bureaux.

Il n'y a eu aucune augmentation importante des paiements en souffrance, des défauts sur les prêts hypothécaires et des cas d'insolvabilité de locataires dans notre portefeuille de prêts hypothécaires et de biens immobiliers en Alberta. Il y a eu des pressions à la baisse sur les biens immobiliers dans la province de l'Alberta, et nous continuons de surveiller étroitement l'incidence des variations des marchés dans le secteur de l'énergie sur les portefeuilles de biens immobiliers et de prêts hypothécaires.

¹⁾ L'exposition indirecte provenant des prêts hypothécaires et des biens immobiliers comprend des biens immobiliers et des prêts hypothécaires non assurés en Alberta et au Texas.

²⁾ Les notes ont été établies conformément au processus décrit à la rubrique « Catégories de risque – Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de crédit » de notre rapport de gestion annuel.

2. Titres de créance

Notre portefeuille de titres de créance fait l'objet d'une gestion active reposant sur notre programme courant d'achats et de ventes, qui vise à optimiser le rendement ainsi que la qualité et la liquidité des placements, tout en faisant en sorte que le portefeuille demeure bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée.

Notre exposition aux titres de créance d'un seul pays ne dépassait pas 1 % du total des placements présenté dans nos états consolidés de la situation financière au 30 septembre 2017, excepté en ce qui a trait à certains pays où nous exerçons des activités, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et les Philippines.

La proportion des titres de créance dotés de la note A ou d'une note supérieure s'établissait à 70,6 % du total des titres de créance au 30 septembre 2017, comparativement à 69,6 % au 31 décembre 2016. La proportion des titres de créance dotés de la note BBB ou d'une note supérieure était de 98,3 % du total des titres de créance au 30 septembre 2017, comparativement à 97,6 % au 31 décembre 2016.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de créance de gouvernements et d'institutions financières, classés selon leur emplacement géographique.

Titres de créance de gouvernements et d'institutions financières par emplacement géographique

(en millions de dollars)	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Émis ou garantis par des gouvernements	Secteur financier	Émis ou garantis par des gouvernements	Secteur financier
Canada	17 326	1 715	17 371	1 476
États-Unis	1 907	4 734	1 890	4 733
Royaume-Uni	2 069	1 006	2 201	1 085
Philippines	2 365	12	2 619	15
Zone euro ¹⁾	189	726	219	697
Autres	1 314	1 293	1 305	1 297
Total ²⁾	25 170	9 486	25 605	9 303
Pourcentage du total des placements	17,8 %	6,7 %	18,0 %	6,5 %
Pourcentage du total des titres de créance	35,7 %	13,4 %	35,6 %	12,9 %

¹⁾ Nos placements dans les pays de la zone euro incluaient principalement des placements aux Pays-Bas, en Espagne, en Allemagne et en France. Dans les pays de la zone euro, 100,0 % de nos placements étaient de catégorie investissement et 83,8 % étaient dotés de la note A ou d'une note supérieure au 30 septembre 2017, tandis que 99,8 % de nos placements étaient de catégorie investissement et 83,5 % étaient dotés de la note A ou d'une note supérieure au 31 décembre 2016.

²⁾ Les notes ont été établies conformément au processus décrit à la rubrique « Catégories de risque – Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de crédit » de notre rapport de gestion annuel.

Nos pertes latentes brutes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente se chiffraient à 0,50 G\$ et à 0,12 G\$, respectivement, au 30 septembre 2017, comparativement à 0,72 G\$ et à 0,14 G\$, respectivement, au 31 décembre 2016.

Nos titres de créance au 30 septembre 2017 comprenaient des titres adossés à des créances pour un montant de 6,0 G\$, soit 8,5 % du total de nos titres de créance ou 4,2 % du total de nos placements, comparativement à 5,9 G\$, soit 8,3 % du total de nos titres de créance ou 4,2 % du total de nos placements, au 31 décembre 2016.

3. Prêts hypothécaires et autres prêts

Les prêts hypothécaires et autres prêts dont il est question dans la présente rubrique sont présentés à la valeur comptable dans nos états consolidés de la situation financière. Au 30 septembre 2017, nous avions des prêts hypothécaires et d'autres prêts totalisant 41,2 G\$, soit 29,1 % du total de nos placements, comparativement à 40,8 G\$, soit 28,6 %, au 31 décembre 2016. Notre portefeuille de prêts hypothécaires était constitué presque entièrement de prêts de premier rang, et notre portefeuille de prêts était constitué de placements privés.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires et autres prêts, classés selon leur emplacement géographique¹⁾.

Prêts hypothécaires et autres prêts par emplacement géographique

(en millions de dollars)	30 septembre 2017			31 décembre 2016		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Canada	8 320	13 213	21 533	8 234	13 120	21 354
États-Unis	6 841	8 929	15 770	7 162	8 562	15 724
Royaume-Uni	—	1 352	1 352	—	803	803
Autres	—	2 571	2 571	—	2 894	2 894
Total	15 161	26 065	41 226	15 396	25 379	40 775
Pourcentage du total des placements	10,7 %	18,4 %	29,1 %	10,8 %	17,8 %	28,6 %

¹⁾ L'emplacement géographique correspond à l'emplacement de l'immeuble pour les prêts hypothécaires, et au pays de la société mère du créancier pour les autres prêts.

Au 30 septembre 2017, notre portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 15,2 G\$, comparativement à 15,4 G\$ au 31 décembre 2016. Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, consentis sur des immeubles de détail, des immeubles de bureaux, des immeubles d'habitation collective, des biens immobiliers industriels et des terrains. Au 30 septembre 2017, une tranche de 28,9 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux se composait de prêts hypothécaires résidentiels sur des immeubles d'habitation collective. Le portefeuille ne compte aucun prêt sur des maisons individuelles. Au 30 septembre 2017, la quotité de financement moyenne pondérée de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés était de 55 %, soit le même pourcentage qu'au 31 décembre 2016. Bien que nous limitons généralement la quotité de financement à 75 % à l'émission, nous pouvons, au Canada, consentir des prêts hypothécaires à quotité de financement plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Le ratio de couverture de la dette moyen pondéré estimatif pour notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés est de 1,78 fois. Des 3,2 G\$ de prêts sur des immeubles d'habitation collective que comporte notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires commerciaux, 90,3 % sont assurés par la SCHL.

Au 30 septembre 2017, nous détenions des prêts autres que les prêts hypothécaires totalisant 26,1 G\$, comparativement à 25,4 G\$ au 31 décembre 2016. Les actifs liés à des placements privés assurent la diversification selon le type de prêt, le secteur de marché et la qualité du crédit de l'emprunteur. Le portefeuille de prêts se compose de prêts garantis et non garantis de premier rang accordés à de moyennes et grandes entreprises, d'obligations titrisées au titre de contrats de location et de prêts garantis au moyen de divers actifs, ainsi que de prêts destinés au financement de projets dans des secteurs comme l'énergie et les infrastructures. Notre stratégie demeure axée sur les nouveaux actifs liés à des placements privés.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes relatives aux prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés.

Prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés

30 septembre 2017						
(en millions de dollars)	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	15 143	26 005	41 148	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	8	—	8	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	31	90	121	21 ¹⁾	30	51
Total	15 182	26 095	41 277	21	30	51
31 décembre 2016						
(en millions de dollars)	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	15 378	25 379	40 757	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	2	—	2	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	39	7	46	23 ¹⁾	7	30
Total	15 419	25 386	40 805	23	7	30

¹⁾ Comprend des provisions sectorielles de 19 M\$ au 30 septembre 2017 et de 21 M\$ au 31 décembre 2016.

Le montant de nos prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, déduction faite de la provision pour pertes, s'élevait à 70 M\$ au 30 septembre 2017, comparativement à 16 M\$ au 31 décembre 2016. L'augmentation de 54 M\$ des prêts dépréciés est principalement attribuable à l'ajout de deux créanciers au cours du premier trimestre de 2017.

4. Instruments financiers dérivés

Les valeurs relatives à nos instruments dérivés sont présentées dans le tableau suivant. Les montants notionnels servent au calcul des paiements aux termes des contrats dérivés et ne sont généralement pas échangés.

Instruments dérivés

(en millions de dollars)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Actif (passif) à la juste valeur nette	(313)	(904)
Montant notionnel total	53 363	54 350
Montant en équivalent-crédit	534	510
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques	5	5

Le montant notionnel total des dérivés de notre portefeuille a diminué pour s'établir à 53,4 G\$ au 30 septembre 2017, comparativement à 54,4 G\$ au 31 décembre 2016.

La juste valeur des dérivés constituait un passif net de 313 M\$ au 30 septembre 2017, comparativement à un passif net de 904 M\$ au 31 décembre 2016. Cette augmentation de la juste valeur nette est principalement attribuable aux hausses de la juste valeur de nos contrats de change, partiellement contrebalancées par la diminution de la juste valeur de nos contrats de taux d'intérêt.

5. Provision pour insuffisance de l'actif

Nous constituons des provisions au titre des incidents de crédit futurs éventuels dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le montant de la provision pour insuffisance de l'actif, inclus dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, est fondé sur une diminution possible du rendement futur des placements, qui peut varier en fonction de facteurs comme les catégories d'actifs, la qualité de crédit de l'actif (notation), la durée et le pays d'origine. Lorsqu'un actif est radié ou cédé, toute somme mise de côté dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour couvrir une éventuelle insuffisance de cet actif est libérée.

Notre provision pour insuffisance de l'actif tient compte de la provision pour incidents de crédit futurs liés aux actifs à revenu fixe actuellement détenus par la Compagnie et soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Notre provision pour insuffisance de l'actif s'élevait à 2 203 M\$ au 30 septembre 2017, comparativement à 2 247 M\$ au 31 décembre 2016. La diminution de 44 M\$ est principalement due au raffermissement du dollar canadien et à la reprise de provisions pour actifs à revenu fixe soutenant nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, partiellement contrebalancés par les hausses de la provision pour actifs achetés, déduction faite des cessions.

H. Gestion du risque

La Compagnie a élaboré un cadre de gestion du risque afin de faciliter l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques, ainsi que la communication de l'information s'y rapportant. Le cadre de gestion du risque couvre tous les risques, et ceux-ci ont été regroupés en six catégories principales : les risques de crédit, les risques de marché, les risques d'assurance, les risques d'entreprise et les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques de liquidité.

Par l'intermédiaire de nos processus de gestion des risques d'entreprise, nous surveillons les divers facteurs de risque établis dans le cadre de gestion du risque et en faisons rapport à la haute direction et aux comités du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Nos processus de gestion des risques d'entreprise et les facteurs de risque sont décrits dans notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle.

Les références aux fonds distincts dans la présente rubrique incluent les garanties liées aux fonds distincts, les rentes à capital variable et les produits de placement, ainsi que le portefeuille fermé de réassurance du secteur de l'Organisation internationale.

1. Sensibilités au risque de marché

Notre bénéfice net¹⁾ subit l'incidence de l'évaluation de nos obligations envers les titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rentes. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés annuels principalement comme passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés des actions, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap ainsi que d'autres facteurs pour la durée de ces contrats. Les états financiers consolidés annuels tiennent compte des différences entre nos résultats réels et nos hypothèses les plus probables. Se reporter à la rubrique 7, « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités », de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

La valeur de marché de nos placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La valeur de marché des titres à revenu fixe désignés comme disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent et diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La valeur de marché des titres de capitaux propres désignés comme disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente (diminue) en fonction de la hausse (baisse) des marchés des actions. Les variations de la valeur de marché des actifs disponibles à la vente sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et ne sont comptabilisées dans le bénéfice net qu'à leur réalisation au moment de la vente, ou lorsque les actifs sont considérés comme s'étant dépréciés. Le montant du profit réalisé (de la perte réalisée) comptabilisé dans le bénéfice net pour une période donnée correspond au montant du profit latent (de la perte latente) ou au montant inscrit dans les autres éléments du résultat global au début de la période, augmenté de la variation de la valeur de marché au cours de la période considérée, et ce, jusqu'au moment de la vente pour les titres qui ont été vendus au cours de la période. La vente ou la dépréciation d'actifs disponibles à la vente détenus dans l'excédent peut par conséquent donner lieu à une modification de la sensibilité du bénéfice net.

Au troisième trimestre de 2017, nous avons réalisé un profit net (avant impôt) de 41 M\$ à la vente d'actifs disponibles à la vente (53 M\$ avant impôt au troisième trimestre de 2016). Le profit net latent ou le montant inscrit dans les autres éléments du résultat global à l'égard des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres disponibles à la vente se sont établis à 119 M\$ et à 142 M\$ après impôt, respectivement, au 30 septembre 2017 (86 M\$ et 125 M\$ après impôt, respectivement, au 31 décembre 2016).

¹⁾ Le bénéfice net s'entend du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires dans la rubrique H, « Gestion du risque », du présent document.

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du MPRCE de la Sun Life du Canada, au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Sensibilités aux taux d'intérêt et aux marchés des actions

Au 30 septembre 2017¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Diminution de 100 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Augmentation de 100 points de base
Sensibilité aux taux d'intérêt^{2), 6)}				
Incidence possible sur le bénéfice net ^{3), 6)}	(250) \$	(100) \$	50 \$	100 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global	550 \$	250 \$	(250) \$	(500) \$
	Diminution de 9 points de pourcentage	Diminution de 4 points de pourcentage	Augmentation de 4 points de pourcentage	Augmentation de 8 points de pourcentage
Incidence possible sur le MPRCE ⁴⁾				
Sensibilité aux marchés des actions⁵⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ³⁾	(300) \$	(100) \$	100 \$	250 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global	(150) \$	(50) \$	50 \$	150 \$
	Diminution de 3 points de pourcentage	Diminution de 1 point de pourcentage	Augmentation de 2 points de pourcentage	Augmentation de 3 points de pourcentage
Incidence possible sur le MPRCE ⁴⁾				

Au 31 décembre 2016¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Diminution de 100 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Augmentation de 100 points de base
Sensibilité aux taux d'intérêt^{2), 6)}				
Incidence possible sur le bénéfice net ^{3), 6)}	(200) \$	(100) \$	50 \$	50 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global	550 \$	250 \$	(250) \$	(500) \$
	Diminution de 8 points de pourcentage	Diminution de 3 points de pourcentage	Augmentation de 4 points de pourcentage	Augmentation de 7 points de pourcentage
Incidence possible sur le MPRCE ⁴⁾				
Sensibilité aux marchés des actions⁵⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ³⁾	(300) \$	(100) \$	100 \$	250 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global	(150) \$	(50) \$	50 \$	150 \$
	Diminution de 3 points de pourcentage	Diminution de 1 point de pourcentage	Augmentation de 2 points de pourcentage	Augmentation de 4 points de pourcentage
Incidence possible sur le MPRCE ⁴⁾				

¹⁾ Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016, et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt) et à des intervalles de 20 points de base (pour les variations de 100 points de base des taux d'intérêt).

³⁾ Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

⁴⁾ Les sensibilités du MPRCE illustrent l'incidence sur la Sun Life du Canada au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016. Sont exclues les incidences sur les actifs et les passifs qui sont inclus pour la FSL inc., mais non pour la Sun Life du Canada.

⁵⁾ Variation respective sur tous les marchés des actions au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

⁶⁾ La majeure partie de la sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, est attribuée aux produits d'assurance individuelle. Nous avons également une sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, attribuable à nos produits de rentes à capital fixe et de fonds distincts.

Les sensibilités de notre bénéfice net et du MPRCE aux taux d'intérêt ont changé depuis le 31 décembre 2016. L'augmentation de la sensibilité aux taux d'intérêt est principalement attribuable aux modifications des hypothèses et aux mesures de la direction des neuf premiers mois de 2017.

2. Sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap

Nous avons estimé l'incidence immédiate de certaines variations instantanées des écarts de taux et des écarts de swap sur notre bénéfice net, ou la sensibilité de cet élément à de telles variations. Les sensibilités aux écarts de taux représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les évaluations de nos actifs et de nos passifs (y compris les placements à revenu fixe non souverains, les obligations de gouvernements provinciaux, les obligations de sociétés et les autres placements à revenu fixe). Les sensibilités aux écarts de swap représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les positions en dérivés fondés sur des swaps et sur les évaluations des passifs.

Sensibilités aux écarts de taux (en millions de dollars, après impôt)

Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
30 septembre 2017	(100) \$	100 \$
31 décembre 2016	(125) \$	125 \$

¹⁾ Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

²⁾ Dans la plupart des cas, il est supposé que les écarts de taux reviennent à ceux retenus dans les hypothèses à long terme liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, généralement sur une période de cinq ans.

Sensibilités aux écarts de swap (en millions de dollars, après impôt)

Sensibilité du bénéfice net ¹⁾	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base
30 septembre 2017	25 \$	(25) \$
31 décembre 2016	25 \$	(25) \$

¹⁾ Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

Les sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap présument une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme. Les variations des écarts réalisés découlant de différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs et des types de dérivés, des fluctuations des taux d'intérêt sous-jacents et des notations de crédit pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les estimations au chapitre de la sensibilité aux écarts de taux excluent l'incidence des écarts de taux associés aux actifs détenus dans les fonds distincts. Les sensibilités aux écarts sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Se reporter à la rubrique 7, « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités », de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

3. Produits d'assurance et de rentes liés au fonds général

La majeure partie de notre sensibilité attendue aux fluctuations des taux d'intérêt et environ les deux tiers de notre sensibilité attendue aux fluctuations des marchés des actions ont trait à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général. Nous avons adopté des stratégies de gestion du risque de marché afin d'atténuer une partie du risque de marché lié à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général.

Les produits d'assurance individuelle comprennent l'assurance-vie universelle et d'autres produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie à long terme. L'exposition des produits d'assurance individuelle au risque de marché découle en grande partie du risque de réinvestissement lié aux primes futures des contrats à primes périodiques, du risque de réinvestissement des actifs pour les contrats à primes périodiques et à prime unique, ainsi que du coût garanti de l'assurance. Le risque de taux d'intérêt visant les produits d'assurance individuelle est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans la politique ou les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions au risque font l'objet d'un suivi régulier, et, au besoin, les actifs sont rééquilibrés au moyen d'une combinaison d'actifs et d'instruments dérivés afin que les limites établies soient respectées. Une partie des flux de trésorerie à long terme est adossée à des titres de capitaux propres et à des immeubles.

Dans le cas des produits d'assurance avec participation et d'autres produits d'assurance assortis de caractéristiques d'ajustabilité, la stratégie de placement a pour objectif de procurer un taux de rendement global en fonction d'un profil de risque constant à long terme.

Les produits de rentes à capital fixe offrent généralement au titulaire de contrat un taux de rendement garanti. Le risque de taux d'intérêt associé à ces produits est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions font l'objet d'un suivi régulier et sont rééquilibrées, au besoin, au moyen d'une combinaison d'actifs à revenu fixe et d'instruments dérivés afin de demeurer conformes aux seuils de tolérance prescrits.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de garanties de taux d'intérêt minimaux. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler de baisses des taux de rendement des actifs associés aux garanties contractuelles. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture reposant sur des dérivés de taux d'intérêt comme des garanties de taux plancher, des swaps et des swaptions.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de caractéristiques permettant aux titulaires de contrat de racheter leur contrat à sa valeur comptable. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler des fluctuations des taux d'intérêt et des changements de comportement des titulaires de contrat. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture telles que la reproduction dynamique d'options et l'achat de swaptions de taux d'intérêt.

Certains produits offrent des taux de conversion en rente minimaux garantis. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières éventuelles, et elles prévoient généralement le recours à des actifs à revenu fixe, à des swaps de taux d'intérêt et à des swaptions.

4. Garanties liées aux fonds distincts

Environ le tiers de notre sensibilité au risque lié aux marchés des actions et une petite partie de notre sensibilité au risque de taux d'intérêt au 30 septembre 2017 avaient trait aux produits de fonds distincts. Ces produits fournissent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents qui peuvent s'appliquer en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente. Le coût que nous assumons pour offrir ces garanties est incertain et dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les conditions générales des marchés financiers, nos stratégies de couverture, le comportement des titulaires de contrat et les résultats au chapitre de la mortalité, et chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative sur le bénéfice net et le capital.

Le tableau suivant présente de l'information sur les garanties fournies relativement aux produits de fonds distincts.

Au 30 septembre 2017

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
FSL Canada	12 262	266	10 757	376
FSL États-Unis	3 859	268	3 926	121
Activités de réassurance fermées ⁴⁾	2 500	408	1 606	404
Total	18 621	942	16 289	901

Au 31 décembre 2016

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
FSL Canada	12 354	348	10 961	499
FSL États-Unis	4 361	430	4 681	171
Activités de réassurance fermées ⁴⁾	2 695	494	1 864	469
Total	19 410	1 272	17 506	1 139

¹⁾ Le montant du risque correspond à l'excédent de la valeur des garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats pour lesquels la valeur des garanties excède la valeur des fonds. Le montant du risque n'est pas exigible actuellement puisque les garanties sont payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur des garanties.

²⁾ Pour les garanties de retrait à vie, la valeur des garanties correspond à la valeur actualisée des retraits futurs maximaux, en présumant que les conditions des marchés demeurent inchangées par rapport aux conditions actuelles. La valeur de toutes les autres garanties est déterminée en présumant que la totalité des règlements sont effectués à la date d'évaluation.

³⁾ Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les provisions de la direction pour les coûts futurs liés à ces garanties et comprennent une provision pour écart défavorable conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.

⁴⁾ Les activités de réassurance fermées comprennent les risques pris en charge au moyen de la réassurance de produits de rentes à capital variable émis par différentes compagnies d'assurance d'Amérique du Nord entre 1997 et 2001. Cette branche d'activité fait partie d'un portefeuille de contrats de réassurance fermé inclus dans le secteur de l'Organisation internationale.

Les variations des éléments présentés dans le tableau ci-dessus entre le 31 décembre 2016 et le 30 septembre 2017 s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- i) la valeur totale des fonds a diminué en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et des rachats nets liés aux anciens produits, facteurs partiellement contrebalancés par les fluctuations favorables des marchés des actions;
- ii) le montant total du risque a diminué en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, des fluctuations favorables des marchés des actions et des rachats nets liés aux anciens produits;
- iii) la valeur totale des garanties a baissé en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et des rachats nets liés aux anciens produits;
- iv) le total des passifs relatifs aux contrats d'assurance a diminué en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, des fluctuations favorables des marchés des actions et des rachats nets liés aux anciens produits.

5. Programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

Nos programmes de couverture font appel à des instruments dérivés afin d'atténuer l'exposition de nos contrats de fonds distincts aux risques liés aux taux d'intérêt et aux marchés des actions. Au 30 septembre 2017, plus de 90 % de nos contrats de fonds distincts, évalués selon les valeurs des fonds associés, étaient couverts par un programme de couverture. Une part importante des contrats est couverte par le programme de couverture, mais notre exposition au risque de marché sur ces contrats n'est pas entièrement couverte. Pour les contrats de fonds distincts faisant partie du programme de couverture, nous couvrons généralement la valeur des coûts nets futurs prévus des règlements et les marges afférentes.

Le tableau suivant illustre l'incidence de notre programme de couverture relativement à notre sensibilité à des diminutions de 50 points de base et de 100 points de base des taux d'intérêt ainsi que de 10 % et de 25 % des marchés des actions pour les contrats de fonds distincts au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016.

Incidence du programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

30 septembre 2017

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ³⁾		Variations des marchés des actions ⁴⁾	
	Diminution de 50 points de base	Diminution de 100 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}				
Avant couverture	(200)	(400)	(200)	(500)
Incidence de la couverture	200	400	150	400
Après couverture	—	—	(50)	(100)

31 décembre 2016

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ³⁾		Variations des marchés des actions ⁴⁾	
	Diminution de 50 points de base	Diminution de 100 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}				
Avant couverture	(250)	(550)	(200)	(550)
Incidence de la couverture	250	550	150	450
Après couverture	—	—	(50)	(100)

¹⁾ Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche.

²⁾ Comme la juste valeur des prestations couverte diffère généralement de la valeur inscrite aux états financiers (en raison des différentes méthodes d'évaluation et de l'inclusion des marges d'évaluation relativement aux valeurs inscrites aux états financiers), cela donnera lieu à l'inscription au résultat net et dans le capital d'une valeur correspondant à la volatilité résiduelle découlant de perturbations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La disponibilité générale et le coût de ces instruments de couverture peuvent subir l'incidence défavorable de certains facteurs, notamment la volatilité, la détérioration des marchés des actions et la diminution des taux d'intérêt.

³⁾ Représente une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016, et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt) et à des intervalles de 20 points de base (pour les variations de 100 points de base des taux d'intérêt).

⁴⁾ Variation sur tous les marchés des actions au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

6. Risque immobilier

Le risque immobilier est la possibilité que nous subissions des pertes financières en raison des fluctuations de la valeur de nos placements immobiliers ou des flux de trésorerie futurs qui y sont associés. Nous sommes exposés au risque immobilier et nous pourrions subir des pertes financières en raison de la propriété directe de placements immobiliers, ou de telles pertes pourraient découler indirectement de placements dans des titres à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, de droits de tenure à bail, de loyers fonciers et d'opérations d'achat et de cession-bail. Le risque de prix lié aux biens immobiliers peut découler de conditions des marchés externes, d'une analyse inadéquate d'un immeuble, d'une couverture d'assurance insuffisante, de l'évaluation inappropriée des biens immobiliers ou de l'exposition au risque environnemental. Nous détenons des placements immobiliers directs qui soutiennent le passif du fonds général et l'excédent, et les fluctuations de valeur influenceront sur notre rentabilité et sur notre situation financière. Une hausse importante et soutenue des taux d'intérêt pourrait entraîner une détérioration de la valeur des biens immobiliers. Une diminution instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 30 septembre 2017 diminuerait notre bénéfice net¹⁾ d'environ 225 M\$ (diminution de 200 M\$ au 31 décembre 2016). À l'inverse, une augmentation instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 30 septembre 2017 augmenterait notre bénéfice net d'environ 225 M\$ (augmentation de 200 M\$ au 31 décembre 2016).

7. Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités

Nos sensibilités au risque de marché constituent des mesures de la variation estimative de notre bénéfice net et des autres éléments de notre résultat global qui tiennent compte des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions présentées ci-dessus, en fonction des taux d'intérêt, des cours des marchés des actions et de la répartition des affaires aux dates de calcul respectives. Ces sensibilités sont évaluées séparément pour chaque facteur de risque, en présumant généralement que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Les sensibilités ne tiennent pas compte des incidences indirectes, comme les incidences potentielles sur la dépréciation du goodwill ou les réductions de valeur applicables aux actifs d'impôt différé. Les sensibilités sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des perturbations du marché, l'interaction entre ces facteurs de risque, les erreurs de modélisation ou les modifications des autres hypothèses, comme la répartition des affaires, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et les autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes au calcul de ces sensibilités. L'écart entre les résultats réels et les fourchettes indicatives présentées est généralement accentué par des fluctuations plus importantes des marchés financiers. Nos sensibilités au 31 décembre 2016 ont été incluses à des fins comparatives seulement.

Nous avons également fourni des mesures de la sensibilité de notre bénéfice net aux variations instantanées des écarts de taux, des écarts de swap et des prix des biens immobiliers, ainsi que des sensibilités du capital aux variations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions. Les sensibilités liées aux biens immobiliers sont des mesures financières non définies par les IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document. Les mises en garde de la présente rubrique s'appliquent également aux sensibilités relatives aux écarts de taux, aux écarts de swap, aux biens immobiliers et au ratio du MPRCE. Plus particulièrement, ces sensibilités sont fondées sur les taux d'intérêt, les écarts de taux et les écarts de swap, les cours des marchés des actions et les prix des biens immobiliers aux dates de calcul respectives, en présumant que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Des fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap, des cours des marchés des actions et des prix des biens immobiliers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Ces sensibilités au risque de marché reflètent une incidence immédiate sur le bénéfice net, les autres éléments du résultat global et le ratio du MPRCE de la Sun Life du Canada; elles ne tiennent pas compte des incidences à plus long terme telles que l'effet sur les produits tirés des honoraires provenant de nos affaires de gestion d'actifs.

Les sensibilités reflètent la composition de nos actifs et de nos passifs au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016, respectivement. Des changements de ces positions par suite de nouvelles souscriptions ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes de couverture en place aux dates de calcul, le 30 septembre et le 31 décembre. L'incidence réelle des activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque de modèle et des autres risques opérationnels associés à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties d'obtenir les résultats prévus.

Les sensibilités sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses en vigueur en date du 30 septembre 2017 et du 31 décembre 2016, selon le cas. Des modifications apportées à l'environnement de réglementation, aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses (y compris les modifications du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA) après ces dates pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Nos programmes de couverture peuvent eux-mêmes nous exposer à d'autres risques, incluant le risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), le risque de volatilité et le risque de crédit lié aux contreparties, et à une augmentation des risques de liquidité, de modèle et des autres risques opérationnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur l'efficacité nette, les coûts et la viabilité financière du maintien de ces programmes de couverture et, par conséquent, une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière.

Bien que nos programmes de couverture visent à atténuer ces effets (par exemple, le risque de crédit lié aux contreparties est géré en assurant une grande diversification, en faisant affaire principalement avec des contreparties très bien notées et en négociant conformément à des accords de l'International Swaps and Derivatives Association habituellement assortis d'annexes sur le soutien au crédit), un risque résiduel ainsi que la volatilité du résultat déclaré et du capital sont toujours possibles.

Pour les raisons susmentionnées, nos sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions des sensibilités futures de notre bénéfice net, des autres éléments de notre résultat global et de notre capital. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons donner aucune garantie que l'incidence réelle correspondra aux estimations présentées.

L'information concernant la sensibilité au risque de marché ainsi que les garanties liées aux produits de fonds distincts doit être lue en parallèle avec l'information figurant aux rubriques « Perspectives » et « Méthodes et estimations comptables critiques » de notre rapport de gestion annuel. Des renseignements supplémentaires sur le risque de marché sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2016 et à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

¹⁾ Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

I. Information financière supplémentaire

1. Produits

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 17	T2 17	T3 16	2017	2016
Primes					
Montant brut	4 741	5 056	4 937	14 530	13 835
Primes cédées	(1 025)	(1 133)	(1 049)	(3 327)	(3 206)
Primes nettes	3 716	3 923	3 888	11 203	10 629
Produits nets tirés des placements					
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 328	1 372	1 359	4 014	4 123
Variations de la juste valeur ¹⁾ et des taux de change touchant les actifs et les passifs	(974)	1 309	1 182	993	7 135
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	41	58	53	154	182
Produits tirés des honoraires	1 444	1 460	1 410	4 322	4 138
Total des produits	5 555	8 122	7 892	20 686	26 207
Produits ajustés ²⁾	7 456	7 461	7 406	22 142	21 135

¹⁾ Représente la variation de la juste valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

²⁾ Les produits ajustés constituent une mesure financière non définie par les IFRS qui exclut des produits l'incidence de l'ajustement au titre du change, de l'ajustement au titre de la juste valeur et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Les produits se sont chiffrés à 5,6 G\$ au troisième trimestre de 2017, comparativement à 7,9 G\$ au troisième trimestre de 2016. La diminution s'explique principalement par la baisse de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, en grande partie attribuable aux augmentations des taux d'intérêt au troisième trimestre de 2017, comparativement aux diminutions des taux d'intérêt pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'incidence de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du troisième trimestre de 2016 est venue diminuer les produits de 164 M\$.

Les produits se sont chiffrés à 20,7 G\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, en baisse de 5,5 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par la baisse des profits nets liés à la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, en grande partie attribuable aux variations des taux d'intérêt et au resserrement des écarts de taux au cours des neuf premiers mois de 2016, ainsi qu'à l'incidence des dérivés de taux d'intérêt, partiellement contrebalancée par l'augmentation des produits tirés des primes nets à la FSL Canada et à la FSL États-Unis. L'incidence de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens des neuf premiers mois de 2016 est venue diminuer les produits de 205 M\$.

Les produits ajustés se sont chiffrés à 7,5 G\$ pour le troisième trimestre de 2017, légèrement en hausse par rapport au troisième trimestre de 2016. Les produits ajustés se sont chiffrés à 22,1 G\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, ce qui représente une progression de 1,0 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Dans les deux cas, la hausse est principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés des primes nets à la FSL Canada, et à celle des produits tirés des honoraires à Gestion d'actif FSL, à la FSL Canada, à la FSL États-Unis et à la FSL Asie, partiellement contrebalancées par la diminution des produits tirés des primes nets à la FSL Asie.

2. Changements des états de la situation financière et des capitaux propres attribuables aux actionnaires

L'actif du fonds général s'établissait à 158,8 G\$ au 30 septembre 2017, comparativement à 161,1 G\$ au 31 décembre 2016, principalement en raison de la diminution de 4,9 G\$ découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2016, partiellement contrebalancée par l'augmentation de 1,6 G\$ découlant des activités et par l'augmentation de 1,0 G\$ découlant de la variation de valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance (excluant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats) se chiffraient à 107,5 G\$ au 30 septembre 2017, en baisse de 0,9 G\$ par rapport au 31 décembre 2016, principalement en raison de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2016, partiellement contrebalancée par les soldes liés aux nouveaux contrats et par la variation des soldes liés aux contrats en vigueur (incluant la variation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance).

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprennent les actions privilégiées, se chiffraient à 22,3 G\$ au 30 septembre 2017, comparativement à 22,0 G\$ au 31 décembre 2016. Cette augmentation résulte principalement de ce qui suit :

- (i) un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 2,0 G\$ en 2017, avant les dividendes privilégiés de 70 M\$;
- (ii) un écart de réévaluation de 139 M\$ lié au transfert aux immeubles de placement de l'emplacement de notre ancien siège social;
- (iii) des profits latents nets sur les actifs disponibles à la vente de 50 M\$ comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
- (iv) la variation de 24 M\$ liée à la réévaluation au titre des régimes à prestations déterminées;
- (v) un montant de 6 M\$ découlant de l'exercice d'options sur actions et un montant de 3 M\$ découlant de la rémunération à base d'actions. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par
- (vi) une baisse de 882 M\$ découlant de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2016;
- (vii) des dividendes de 792 M\$ versés sur les actions ordinaires;
- (viii) une diminution de 88 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires;
- (ix) une diminution de 55 M\$ des autres éléments du résultat global des coentreprises et des entreprises associées.

Au 27 octobre 2017, la FSL inc. avait 611 976 729 actions ordinaires, 3 230 077 options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la FSL inc. et 92 200 000 actions privilégiées de catégorie A en circulation.

3. Flux de trésorerie

	Résultats trimestriels		Cumul annuel	
(en millions de dollars)	T3 17	T3 16	2017	2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	5 424	4 791	6 509	6 512
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Activités d'exploitation	630	640	1 334	2 291
Activités d'investissement	(66)	(151)	(198)	(1 792)
Activités de financement	(453)	594	(1 999)	(795)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	(104)	41	(215)	(301)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7	1 124	(1 078)	(597)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	5 431	5 915	5 431	5 915
Titres à court terme, à la fin	2 462	1 948	2 462	1 948
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin	7 893	7 863	7 893	7 863

Les activités d'exploitation de la Compagnie génèrent des flux de trésorerie qui comprennent les produits tirés des primes nets, les produits nets tirés des placements, les produits tirés des honoraires, ainsi que les ventes de placements et les placements arrivés à échéance. Elles constituent la principale source de fonds utilisée aux fins des règlements et prestations versés aux titulaires de contrat, des commissions, des charges d'exploitation et de l'acquisition de placements. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement comprennent principalement les transactions liées aux entreprises associées, aux coentreprises et aux acquisitions. Les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement reflètent en grande partie les opérations sur capitaux propres, y compris les paiements de dividendes, l'émission et le rachat d'actions, ainsi que l'émission et le retrait d'instruments de créance et d'actions privilégiées.

Le fait que les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement aient été moins élevés au troisième trimestre de 2017 qu'à la période correspondante de l'exercice précédent est principalement attribuable à l'augmentation de notre participation dans notre coentreprise en Indonésie au troisième trimestre de 2016. L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités de financement au troisième trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est en grande partie attribuable à l'émission de débentures de premier rang au troisième trimestre de 2016.

4. Test de dépréciation du goodwill

Au cours du quatrième trimestre de 2017, nous réaliserons notre test annuel de dépréciation du goodwill. Ce test consiste à comparer la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à sa valeur recouvrable. Nous utilisons la meilleure indication de la juste valeur diminuée des coûts de sortie comme prix pouvant être obtenu à la vente d'une UGT ou d'un groupe d'UGT. Nous évaluons d'abord la juste valeur diminuée des coûts de sortie en examinant des transactions comparables conclues récemment sur le marché. À défaut de transactions comparables, nous utilisons une méthode d'évaluation faisant appel à des hypothèses de marché couramment utilisées pour l'évaluation des compagnies d'assurance ou des sociétés de gestion d'actifs. Le goodwill n'est pas comptabilisé comme un actif aux fins du MPRCE et il est déduit du capital disponible. Par conséquent, les pertes de valeur au titre du goodwill n'ont aucun effet sur le calcul du MPRCE.

Une liste de nos UGT au 31 décembre 2016 et du goodwill qui leur était attribué figure à la note 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

5. Résultats financiers trimestriels

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos résultats des huit trimestres les plus récents. Une analyse plus détaillée des résultats trimestriels historiques figure dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels pour les périodes visées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels							
	T3 17	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	T1 16	T4 15
Total des produits	5 555	8 122	7 009	2 366	7 892	9 533	8 782	5 567
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires								
Bénéfice déclaré	817	574	551	728	737	480	540	536
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	643	689	573	560	639	554	582	646
Bénéfice dilué par action (en dollars)								
Bénéfice déclaré	1,32	0,93	0,89	1,18	1,20	0,78	0,88	0,87
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	1,05	1,12	0,93	0,91	1,04	0,90	0,95	1,05
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)								
Bénéfice déclaré	1,33	0,93	0,90	1,19	1,20	0,78	0,88	0,88
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par secteur								
FSL Canada	340	185	266	398	184	185	169	210
FSL États-Unis	195	101	37	106	253	54	95	100
Gestion d'actif FSL	185	183	171	198	181	173	177	177
FSL Asie	93	77	73	58	92	68	91	73
Organisation internationale	4	28	4	(32)	27	—	8	(24)
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	817	574	551	728	737	480	540	536
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) par secteur ¹⁾								
FSL Canada	222	266	229	243	226	200	218	269
FSL États-Unis	161	143	77	87	135	114	111	158
Gestion d'actif FSL	204	199	183	188	188	153	170	183
FSL Asie	90	81	79	62	80	85	68	52
Organisation internationale	(34)	—	5	(20)	10	2	15	(16)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ¹⁾	643	689	573	560	639	554	582	646

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Deuxième trimestre de 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 574 M\$ au deuxième trimestre de 2017, reflétant l'incidence défavorable des marchés attribuable aux variations des taux d'intérêt, ainsi que l'incidence défavorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture. Le bénéfice net déclaré reflète également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 689 M\$, reflétant la croissance des affaires, les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, et les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que de la mortalité et de la morbidité, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires, et par l'incidence défavorable de certains autres éléments relatifs aux résultats.

Premier trimestre de 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 551 M\$ au premier trimestre de 2017 en raison de l'incidence favorable des marchés, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations et par les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net déclaré reflétait également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 573 M\$ en raison des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL Canada et à la FSL Royaume-Uni ainsi que des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat et par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL États-Unis.

Quatrième trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 728 M\$ enregistré au quatrième trimestre de 2016 reflétait l'incidence favorable des taux d'intérêt, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 560 M\$ reflétait les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que la diminution des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, qui reflétaient les coûts liés à la rémunération incitative découlant du rendement solide de nos activités dans l'ensemble et les investissements dans la croissance de nos affaires. Nous avons par ailleurs enregistré des résultats défavorables au chapitre de la morbidité, essentiellement aux États-Unis.

Troisième trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 737 M\$ enregistré au troisième trimestre de 2016 reflétait l'incidence favorable des marchés des actions, des taux d'intérêt et des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 639 M\$ reflétait la hausse des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que d'autres éléments relatifs aux résultats. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires.

Deuxième trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 480 M\$ enregistré au deuxième trimestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des taux d'intérêt, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 554 M\$ reflétait les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité, essentiellement aux Garanties collectives de la FSL États-Unis, plus particulièrement dans le secteur de l'assurance en excédent de pertes, et les résultats enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit.

Premier trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 540 M\$ enregistré au premier trimestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des taux d'intérêt et des marchés des actions, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 582 M\$ reflétait l'incidence favorable d'importantes activités de placement et les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité.

Quatrième trimestre de 2015

Le bénéfice net déclaré de 536 M\$ enregistré au quatrième trimestre de 2015 reflétait les coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations et l'incidence défavorable des taux d'intérêt, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 646 M\$ reflétait l'incidence favorable des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, en grande partie à la FSL Canada et à la FSL États-Unis, les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, de la morbidité et de la mortalité ainsi que d'autres éléments relatifs aux résultats, y compris une variation des passifs relatifs aux avantages postérieurs au départ à la retraite à la FSL États-Unis, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires.

J. Questions d'ordre juridique et réglementaire

Des renseignements concernant les questions d'ordre juridique et réglementaire sont fournis dans nos états financiers consolidés annuels, notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

K. Modifications de méthodes comptables

Nous avons adopté au cours du présent exercice plusieurs IFRS modifiées. De nouvelles normes IFRS ont également été publiées au cours de l'exercice. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires.

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance*. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information relatifs aux contrats d'assurance. IFRS 17 exige des entités qu'elles évaluent les passifs au titre des contrats d'assurance selon une méthode fondée sur la valeur actuelle liée au respect des obligations, en ayant recours à l'un des trois modèles d'évaluation en fonction de la nature des contrats. IFRS 17 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont nous comptabilisons nos contrats d'assurance et dont nous présentons notre performance financière dans notre compte consolidé de résultat. L'adoption d'IFRS 17 représentera une initiative importante pour nous et pour l'industrie. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura IFRS 17 sur nos états financiers consolidés.

L. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière communiquée par la Compagnie est fiable et que ses états financiers ont été établis conformément aux IFRS.

Au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 septembre 2017, aucun changement concernant le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur celui-ci.

M. Mesures financières non définies par les IFRS

1. Mise à jour des mesures non définies par les IFRS

À partir du premier trimestre de 2017, nous avons cessé de présenter le bénéfice d'exploitation net ainsi que ses mesures connexes, le bénéfice d'exploitation par action et le rendement d'exploitation des capitaux propres, afin de simplifier notre utilisation de mesures non définies par les IFRS. Les ajustements servant auparavant à calculer le bénéfice d'exploitation net continueront d'être utilisés dans le calcul du bénéfice net sous-jacent.

2. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures non définies par les IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants, qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, qui sont supérieurs ou inférieurs à nos hypothèses les plus probables d'environ 2 % par trimestre au cours de la période de présentation de l'information financière. L'incidence des marchés des actions comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt qui diffèrent de nos hypothèses les plus probables au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; iii) l'incidence des variations de la juste valeur des biens immobiliers pour la période de présentation de l'information financière.
- b) les modifications des hypothèses et les mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs.
- c) d'autres ajustements :
 - (i) certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
 - (ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – cet ajustement améliore la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;
 - (iii) les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations (incluant les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises);
 - (iv) les autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessus, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	T3 17	T2 17	T3 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré	817	574	737	1 942	1 757
Incidence des marchés des actions					
Incidence des variations des marchés des actions	24	(4)	27	38	33
Incidence du risque de corrélation	(6)	9	2	5	(8)
Incidence des marchés des actions	18	5	29	43	25
Incidence des taux d'intérêt ¹⁾					
Incidence des variations des taux d'intérêt	58	(65)	20	(4)	(115)
Incidence des variations des écarts de taux	2	(19)	(14)	(28)	(16)
Incidence des variations des écarts de swap	9	(8)	12	(15)	35
Incidence des taux d'intérêt	69	(92)	18	(47)	(96)
Incidence des variations de la juste valeur des biens immobiliers	26	13	10	54	16
Incidence des marchés	113	(74)	57	50	(55)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	103	11	54	115	35
Autres ajustements :					
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	(6)	(10)	6	(18)	(13)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(19)	(16)	(7)	(47)	20
Acquisitions, intégrations et restructurations	(17)	(26)	(12)	(63)	(5)
Total des autres ajustements	(42)	(52)	(13)	(128)	2
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	643	689	639	1 905	1 775
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	1,32	0,93	1,20	3,16	2,85
Incidence des marchés (en dollars)	0,18	(0,12)	0,09	0,08	(0,08)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	0,17	0,02	0,09	0,19	0,06
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	(0,01)	(0,02)	0,01	(0,03)	(0,02)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	(0,03)	(0,03)	(0,01)	(0,07)	0,03
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,03)	(0,04)	(0,02)	(0,10)	(0,01)
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	(0,01)	—	—	(0,01)	(0,02)
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,05	1,12	1,04	3,10	2,89

¹⁾ Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

3. Mesures additionnelles non définies par les IFRS

La direction a également recours aux mesures financières non définies par les IFRS suivantes :

Rendement des capitaux propres. Les IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Ratio de levier financier. Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs.

Ratio de distribution. Ce ratio représente le ratio des dividendes versés sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période.

Souscriptions. À la FSL Canada, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. À la FSL États-Unis, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie comprennent les souscriptions des Garanties collectives et les souscriptions d'assurance-vie individuelle de la Division International. À la FSL Asie, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie comprennent les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie individuelles et collectives réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, à Hong Kong, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des organismes de placement collectif d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation. Les souscriptions de Gestion d'actif FSL comprennent les souscriptions (retrées) brutes provenant des particuliers et des clients institutionnels; les engagements non provisionnés ne sont pas compris dans les souscriptions.

Produits ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des produits et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence : i) des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens aux fins de comparaison (l'« ajustement au titre du change »); ii) des variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (l'« ajustement au titre de la juste valeur »); et iii) de la réassurance pour les activités assurées des GC de la FSL Canada (l'« ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada »).

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 17	T2 17	T3 16	2017	2016
Produits	5 555	8 122	7 892	20 686	26 207
Ajustement au titre du change	(159)	96	—	(188)	—
Ajustement au titre de la juste valeur	(974)	1 309	1 182	993	7 135
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(768)	(744)	(696)	(2 261)	(2 063)
Produits ajustés	7 456	7 461	7 406	22 142	21 135

Primes et versements ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des primes et versements, et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence i) de l'ajustement au titre du change et ii) de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 17	T2 17	T3 16	2017	2016
Primes et versements	40 151	41 270	40 176	123 714	116 037
Ajustement au titre du change	(1 342)	1 076	—	(1 145)	—
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(768)	(744)	(696)	(2 261)	(2 063)
Primes et versements ajustés	42 261	40 938	40 872	127 120	118 100

Ratio de la marge d'exploitation avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces montants sont exclus afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation avant impôt, et ils n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'y a aucune mesure définie par les IFRS qui soit directement comparable.

Incidence du change. Les éléments ayant une incidence sur nos comptes consolidés de résultat, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net total (la perte nette totale), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur nos états consolidés de la situation financière, comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Plusieurs mesures financières définies par les IFRS sont présentées compte tenu de l'ajustement au titre du change afin d'exclure l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces mesures sont calculées en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas, en vigueur à la date de la période comparative.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et des mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

La note 6.A de nos états financiers consolidés intermédiaires présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats.

Dans le présent document, les modifications des hypothèses et les mesures de la direction représentent l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt). Dans les états financiers consolidés intermédiaires, il s'agit d'une composante de la variation du total des passifs de la Compagnie. Le tableau suivant présente un rapprochement des différences entre ces deux mesures.

(en millions de dollars)	T3 17	T2 17	T1 17	2017
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance (avant impôt) ¹⁾	95	342	172	609
À déduire : titulaires de contrat avec participation ^{2), 7)}	(13)	2	157	146
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (avant impôt)	108	340	15	463
À déduire : impôt	(10)	115	4	109
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (après impôt)	118	225	11	354
À ajouter : mesures de la direction (après impôt) ³⁾	(21)	(214)	(8)	(243)
Autres (après impôt) ⁴⁾	6	—	(2)	4
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (après impôt) ^{5), 6)}	103	11	1	115

¹⁾ La note 6.A de nos états financiers consolidés intermédiaires présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats. Le montant présenté dans le tableau ci-dessus représente l'incidence sur le résultat attribuable aux actionnaires liée au montant présenté à la note 6.A de nos états financiers consolidés intermédiaires.

²⁾ Ajustement en vue d'éliminer l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les montants attribués aux titulaires de contrat avec participation.

³⁾ Ajustement en vue d'inclure l'incidence après impôt des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement et qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs.

⁴⁾ Ajustements en vue d'inclure l'incidence après impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les contrats de placement et les autres passifs relatifs aux contrats.

⁵⁾ Inclut l'incidence fiscale des modifications des hypothèses et des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement, qui reflète les taux d'imposition des territoires où nous exerçons nos activités.

⁶⁾ Les modifications des hypothèses et les mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, mais elles sont exclues du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

⁷⁾ Pour le premier trimestre de 2017, il est tenu compte d'une mise à jour concernant l'assurance-vie individuelle avec participation à la FSL Canada afin de refléter les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité.

Au deuxième trimestre de 2017, l'incidence de 11 M\$ des modifications des hypothèses et des mesures de la direction était principalement attribuable à diverses améliorations et à d'autres modifications, dont les plus importantes sont liées à la réassurance et à l'impôt pour la FSL États-Unis. L'incidence défavorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction pour la Gestion des affaires en vigueur à la FSL États-Unis est attribuable à l'incidence prévue de la reprise de certains traités de réassurance, aux coûts de réassurance prévus dans certains autres traités et aux augmentations des provisions générales relatives au risque découlant des changements des conditions des marchés de la réassurance, partiellement contrebalancés par l'incidence favorable, sur les provisions techniques, de la résolution d'incertitudes fiscales dans une filiale des États-Unis. L'incidence favorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction à la Division International de la FSL États-Unis est attribuable aux modifications des coûts de réassurance prévus dans certains traités.

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non définies par les IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure définie par les IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures définies par les IFRS les plus directement comparables.

Autres. La direction utilise également les mesures financières non définies par les IFRS suivantes pour lesquelles il n'existe aucune mesure financière définie par les IFRS qui soit comparable : i) les équivalents de primes et de versements SAS, les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif, les souscriptions de parts de fonds gérés, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie et le total des primes et versements; ii) l'actif géré, l'actif des organismes de placement collectif, l'actif des fonds gérés, les autres éléments de l'actif géré et l'actif administré; iii) la valeur des affaires nouvelles, qui est utilisée pour mesurer la rentabilité globale estimative des nouvelles souscriptions et qui est fondée sur des calculs actuariels; et iv) les modifications des hypothèses et les mesures de la direction, qui sont une composante de l'information fournie sur nos sources de bénéfices. Les sources de bénéfices constituent un choix de présentation de nos comptes consolidés de résultat permettant de dégager et de quantifier les diverses sources de bénéfices. Le BSIF, principal organisme de réglementation de la Compagnie, oblige cette dernière à présenter ses sources de bénéfices.

N. Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant à la charge de restructuration prévue pour le quatrième trimestre de 2017, décrite à la rubrique C, « Rentabilité – Mise en œuvre de la stratégie axée sur le client et amélioration des processus », du présent document; iv) les énoncés se rapportant à notre situation prévue sur le plan du capital en vertu de la nouvelle ligne directrice TSAV; v) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et vi) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « viser », « prévoir », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – Mise en œuvre de la stratégie axée sur le client et amélioration des processus », E, « Solidité financière », et H, « Gestion du risque », du présent document et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2016 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedar.com et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise, qui est assujéti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap; aux placements immobiliers; et aux fluctuations des taux de change; **les risques d'assurance** – les risques liés à la mortalité, à la morbidité et à la longévité, ainsi qu'au comportement des titulaires de contrat; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la

disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; **les risques d'entreprise et les risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence, à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les clients, tels que les fonds distincts et les organismes de placement collectif; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notes de solidité financière ou de crédit; et à l'incidence des fusions, des acquisitions et des cessions; **les risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à la réalisation des fusions, des acquisitions et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à l'observation des prescriptions légales et réglementaires et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements et aux politiques de tiers en matière environnementale; et **les risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Conférence téléphonique portant sur les résultats

Les résultats financiers de la Compagnie pour le troisième trimestre de 2017 seront présentés lors de la conférence téléphonique qui aura lieu le jeudi 9 novembre 2017, à 10 h, heure de l'Est. Pour écouter la webémission de la conférence en direct, visualiser les diapositives de la présentation et obtenir de l'information connexe, veuillez accéder à l'adresse www.sunlife.com et cliquer sur le lien vers les résultats trimestriels de la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » 10 minutes avant le début de la conférence. Nous encourageons les gens qui participent à la conférence en mode écoute seulement à se connecter à la webémission. La webémission et la présentation seront par la suite archivées sur le site Web de la Compagnie et accessibles à l'adresse www.sunlife.com jusqu'à la clôture du troisième trimestre de 2019. Pour écouter la conférence par téléphone, composez le 647-427-2311 (appels internationaux) ou le 1-866-521-4909 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord). Il sera possible de réécouter la conférence téléphonique à compter du jeudi 9 novembre 2017 à 13 h, heure de l'Est, jusqu'à 23 h 59, heure de l'Est, le jeudi 23 novembre 2017, en composant le 416-621-4642 ou le 1-800-585-8367 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord) et en utilisant le code de conférence 86719772.

Comptes consolidés de résultat

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
(non audité, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)	30 septembre 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Produits				
Primes				
Montant brut	4 741 \$	4 937 \$	14 530 \$	13 835 \$
À déduire : primes cédées	1 025	1 049	3 327	3 206
Primes nettes	3 716	3 888	11 203	10 629
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) :				
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 328	1 359	4 014	4 123
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs	(974)	1 182	993	7 135
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	41	53	154	182
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	395	2 594	5 161	11 440
Produits tirés des honoraires	1 444	1 410	4 322	4 138
Total des produits	5 555	7 892	20 686	26 207
Prestations et charges				
Montant brut des règlements et des prestations versés	3 607	3 654	11 463	11 207
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance	(727)	2 294	2 189	9 762
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance	498	(224)	798	(317)
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats de placement	9	11	40	26
Charges (recouvrements) de réassurance	(1 061)	(1 196)	(3 291)	(3 240)
Commissions	566	601	1 772	1 720
Virement net aux (des) fonds distincts	(41)	(41)	(56)	(174)
Charges d'exploitation	1 496	1 510	4 661	4 322
Taxes sur primes	94	84	279	249
Charges d'intérêts	55	76	222	236
Total des prestations et charges	4 496	6 769	18 077	23 791
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	1 059	1 123	2 609	2 416
À déduire : charge (économie) d'impôt sur le résultat	209	206	368	418
Bénéfice net total (perte nette totale)	850	917	2 241	1 998
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle	9	155	229	168
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	841	762	2 012	1 830
À déduire : dividendes aux actionnaires privilégiés	24	25	70	73
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	817 \$	737 \$	1 942 \$	1 757 \$
Taux de change moyens des périodes de présentation de l'information financière :				
Dollar américain	1,25	1,30	1,31	1,32
Livre sterling	1,64	1,71	1,67	1,84
Bénéfice (perte) par action				
De base	1,33 \$	1,20 \$	3,17 \$	2,87 \$
Dilué(e)	1,32 \$	1,20 \$	3,16 \$	2,85 \$
Dividendes par action ordinaire	0,435 \$	0,405 \$	1,29 \$	1,20 \$

États consolidés de la situation financière

	Aux	
	30 septembre 2017	31 décembre 2016
(non audité, en millions de dollars canadiens)		
Actif		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	8 063 \$	8 642 \$
Titres de créance	70 562	71 887
Titres de capitaux propres	5 991	5 774
Prêts hypothécaires et autres prêts	41 226	40 775
Actifs dérivés	1 510	1 608
Autres placements	4 020	3 931
Avances sur contrats	3 066	3 141
Immeubles de placement	7 034	6 592
Placements	141 472	142 350
Autres actifs	4 945	5 109
Actifs au titre des cessions de réassurance	4 124	5 144
Actifs d'impôt différé	1 473	1 448
Immobilisations incorporelles	1 598	1 703
Goodwill	5 145	5 317
Total de l'actif du fonds général	158 757	161 071
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	102 237	97 167
Total de l'actif	260 994 \$	258 238 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	113 997 \$	115 057 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	3 035	2 913
Passifs dérivés	1 823	2 512
Passifs d'impôt différé	747	687
Autres passifs	11 887	12 399
Déventures de premier rang	1 299	1 299
Titres de créance subordonnés	3 038	3 836
Total du passif du fonds général	135 826	138 703
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	95 282	90 388
Contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	6 955	6 779
Total du passif	238 063 \$	235 870 \$
Capitaux propres		
Capital social émis et surplus d'apport	10 926 \$	10 943 \$
Bénéfices non distribués attribuables aux actionnaires et cumul des autres éléments du résultat global	11 372	11 013
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	22 298	21 956
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	633	412
Total des capitaux propres	22 931 \$	22 368 \$
Total du passif et des capitaux propres	260 994 \$	258 238 \$

Taux de change à la clôture des périodes de présentation de l'information financière :

Dollar américain	1,25	1,34
Livre sterling	1,67	1,66

Renseignements pour les médias :

Annie Martin
Conseillère principale, relations publiques et relations médias
Téléphone : 514-904-9757
annie.martin@sunlife.com

Renseignements pour les investisseurs :

Gregory Dilworth
Vice-président, relations avec les investisseurs
Téléphone : 416-979-6230
relations.investisseurs@sunlife.com